



Etude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire

Juillet 2013

Réalisé par :
Anaëlle FER, *Chargée d'étude*

Sous la direction de :
Tristan BOUTEILLER, *Coordinateur du CRAJEP Pays de la Loire*
Thomas COSSE, *Responsable de l'Unité Régions France, France
Volontaires*

Avec l'accompagnement méthodologique de :
Ana GONZALEZ, *Chargée de mission à l'Observatoire de
l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'international*



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	3
REMERCIEMENTS	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
INTRODUCTION	8
I. Présentation de l'étude: le volontariat à l'international en Pays de la Loire	10
A. Une étude co-pilotée par France Volontaires, le CRAJEP et un comité de pilotage	10
1. France Volontaires, plateforme nationale du volontariat à l'international (www.france-volontaires.org)	10
2. Le CRAJEP des Pays de la Loire, un lieu centralisateur de l'élaboration collective et de représentation auprès des pouvoirs publics (www.crajep-pdl.org)	11
3. La mobilisation des acteurs du territoire dans le comité de pilotage	11
B. La problématique de l'étude : obtenir une meilleure vision et une vision partagée des engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire	12
C. Champs d'investigation et méthodologie fixés par l'étude	13
1. Qu'entend-on par engagements volontaires et solidaires à l'international ?	13
2. Les objectifs et limites fixés par l'étude	16
3. La méthodologie : une démarche en trois étapes complémentaires	18
II. Etat des lieux	24
A. Les volontaires et le volontariat à l'international en Pays de la Loire	24
1. 962 volontaires envoyés et accueillis en Pays de la Loire en 2012	24
2. Thématiques et lieux des missions : une prépondérance du secteur « animation, actions jeunesse et éducation » et des missions majoritairement dans l'Union européenne ou en Afrique	28
3. Qui sont les volontaires ?	30
B. Les structures en lien avec le volontariat à l'international en Pays de la Loire	39
1. Les structures ayant informé / orienté en 2012 : une prédominance des associations	39
2. Les structures qui ont accueilli et envoyé des volontaires à l'international en 2012	40
3. L'accompagnement des volontaires à l'international en Pays de la Loire	43
4. Les dispositifs financiers identifiés dans le cadre de l'étude	45



III. Analyse et questionnements.....	55
A. Analyse du panorama régional des actions de volontariat à l'international.....	55
1. Un manque de lisibilité sur l'information et les possibilités de volontariat à l'international	55
2. Des modalités d'accompagnement disparates et un faible accompagnement au retour des volontaires.....	55
3. Des financements existants mais parfois jugés trop complexes	59
4. Des obstacles à l'accessibilité des expériences de volontariat à l'international à tous les publics.....	60
5. Une structuration d'acteurs en cours.....	61
B. Questionnements et hypothèses pour le développement du volontariat à l'international dans la région...	65
1. L'information, orientation sur les volontariats : première clé d'entrée pour les volontaires.....	65
2. L'accompagnement des volontaires pour répondre à la forte demande d'engagement	66
3. Elargir l'accessibilité du volontariat à l'international aux publics les plus éloignés	67
4. La structuration des acteurs	68
CONCLUSION.....	71
ANNEXES.....	73
Annexe 1 : Liste des membres du COPIL.....	74
Annexe 2 : Termes de référence de l'étude	75
Annexe 3 : Liste des structures recensées dans l'accueil et l'envoi de volontaires à l'international en 2012.....	79
Annexe 4 : SOURCES ET RÉFÉRENCES.....	82
<i>Bibliographie indicative</i>	82
<i>Sitographie indicative</i>	83



LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : nombre de structures ayant répondu au questionnaire préliminaire dans chaque département (Total : 74 structures)	19
Graphique 2 : répartition des structures impliquées dans les volontariats à l'international selon leur nature. (Total : 74 structures)	20
Graphique 3 : nombre et statut juridique des structures enquêtées (Total : 33 structures enquêtées).....	21
Graphique 4 : panel des volontaires interviewés selon leur statut (Total : 18 volontaires interviewés)	22
Tableau 1 : représentativité Homme/Femme chez les volontaires interrogés (Total : 18 volontaires).....	22
Graphique 5 : répartition des envois et des accueils de volontaires à l'international en Pays de la Loire (Total : 962 volontaires envoyés et accueillis).....	25
Graphique 6 : envois de volontaires à l'international en Pays de la Loire selon leur nature (Total : 678 volontaires envoyés)	25
Graphique 7 : nombre de volontaires envoyés et accueillis selon le département et en fonction du nombre de structure ayant répondu au questionnaire (Total : 962 volontaires envoyés et accueillis / Total : 33 structures d'envoi, 22 structures d'accueil).....	26
Graphique 8 : thématiques des missions des volontaires VIEch, SCI, VSI (Total : 289 volontaires envoyés pour lesquels la thématique est connue).....	28
Graphique 9: répartition des volontaires ligériens envoyés à l'international par zone géographique (Total : 464 volontaires envoyés pour lesquels le lieu est connu).....	29
Graphique 10 : répartition des volontaires ligériens partis en volontariat dans l'Union européenne selon le pays d'accueil (Total : 230 volontaires envoyés dans l'UE).....	30
Graphique 11 : représentativité homme-femme sur les différents volontariats internationaux en Pays de la Loire (Sources : bases de données, total : 86 volontaires envoyé pour lesquels le sexe est renseigné).....	32
Graphique 12 : représentativité homme-femme dans la catégorie VIEch (Sources : bases de données ; total : 54 volontaires envoyés pour lesquels le sexe est renseigné).....	33
Graphique 13 : engagement paritaire pour les VSI en Pays de la Loire (Total : 28 volontaires ; sources base de données).....	33



Graphique 14 : représentativité homme-femme pour le SVE (Total : 26 volontaires envoyés en SVE).....	33
Graphique 15 : répartition des volontaires interviewés selon leur âge (Total : 18 volontaires interviewés).....	34
Graphique 16 : classification des motivations au départ des volontaires interviewés (Total : 18 volontaires interviewés).....	36
Graphique 17 : difficultés exprimées par les volontaires pendant la mission (Total : 18 volontaires interviewés).....	36
Graphique 18 : nature des structures qui ont informé / orienté en 2012 (Total : 36 structures ; source : questionnaire préliminaire).....	40
Tableau 2 : nature des volontariats utilisés selon le type de structure.....	42
Graphique 19 : Les volontaires de votre structure bénéficient-ils d'une formation au départ ? (Total : 19 structures).....	43
Graphique 20 : modalités de suivi accompagnement des volontaires pendant leur mission (Total : 19 structures).....	45
Tableau 3 : les dispositifs de financement du volontariat en Pays de la Loire	47
Graphique 21 : évaluation de l'accès à l'information sur le volontariat à l'international en PDL (Total : 33 structures – 18 volontaires).....	56
Graphique 22 : obstacles au volontariat à l'international selon les personnels des structures (Total : 33 structures).....	61
Graphique 23 : obstacles au volontariat à l'international selon les volontaires de 2012 (Total : 18 volontaires).....	61



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps, tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'élaboration de cette étude. Je pense plus particulièrement aux membres du comité de pilotage pour leur disponibilité, les contacts et les données qu'ils ont pu me fournir tout comme les orientations qu'ils m'ont apporté.

Je remercie également l'ensemble des volontaires et des structures qui ont eu l'amabilité de répondre à mes questions, d'apporter leur avis et recommandations et sans qui l'étude n'aurait pas été possible.

Mes remerciements vont également vers Ana GONZALEZ de l'Observatoire France Volontaires pour son appui méthodologique et sa disponibilité.

Enfin, je remercie chaleureusement Tristan BOUTEILLER du CRAJEP des Pays de la Loire et Thomas COSSE de France Volontaires pour leurs précieux conseils ainsi que leur soutien tout au long de l'étude et cela malgré leur emploi du temps chargé.



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- * **ALCID** : Acteurs Ligériens de la Coopération Internationale et du Développement
- * **CASI** : Coordination des Associations de Solidarité Internationale
- * **CCFD** : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
- * **CIJ** : Comité Interministériel de la Jeunesse
- * **COFIL** : Comité de pilotage
- * **CRAJEP** : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
- * **CRCD** : Commission Régionale de la Coopération Décentralisée
- * **CRIJ** : Centre Régional d'Information Jeunesse
- * **DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- * **DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- * **DSF** : Développement Sans Frontières
- * **FJT** : Foyers de jeunes travailleurs
- * **FONJEP** : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
- * **GIP** : Groupement d'Intérêt Public
- * **GRASC** : Groupe Régional d'Appui au Service Civique
- * **JSI** : Jeunesse Solidarité Internationale
- * **MAE** : Ministère des Affaires Etrangères
- * **MCM** : Maison des Citoyens du Monde
- * **MFR** : Maisons Familles Rurales
- * **OFAJ** : Office Franco-Allemand de la Jeunesse
- * **OIJ** : Office International de la Jeunesse
- * **PDL** : Pays de la Loire
- * **PEJA** : Programme Européen Jeunesse en Action
- * **PIJ** : Point Information Jeunesse
- * **RIME 72** : Réseau International Mobilité Echanges de la Sarthe
- * **Ritimo** : Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable
- * **SPO** : Service Public de l'Orientation



* **SUIO** : Service Universitaire d'Information et d'Orientation

* **VIA** : Volontariat International en Administration

* **VIE** : Volontariat International en Entreprise

* **VSI** : Volontariat de Solidarité Internationale

* **VVSI** : Ville, Vie, Vacances, Solidarité Internationale



INTRODUCTION

En 2013, France Volontaires, célèbre les cinquante ans du volontariat français à l'international. D'une part, cet anniversaire est l'occasion de valoriser les multiples engagements, les actions des volontaires, les projets, les partenaires, les structures d'accueil et d'envoi dans le monde entier. D'autre part, l'année 2013 témoigne de la volonté de poursuite et d'approfondissement du volontariat français à l'international. Pour les pouvoirs publics, le début d'année 2013 a été l'occasion de définir des objectifs forts liant le volontariat à l'international avec le domaine de la jeunesse ainsi que l'engagement des citoyens et des collectivités à l'international.

Le 1^{er} mai 2013, lors des Assises Nationales du Développement et de la Solidarité Internationale, le Président de la République a pris position en faveur de l'augmentation du nombre de volontaires internationaux et a annoncé l'accroissement de l'aide aux ONG « [...] nous devons encourager les volontaires internationaux. Ils sont 2500 et s'il pouvait y en avoir plus, nous ne nous en plaindrions pas. Il y aura la volonté de promouvoir une partie de notre aide à travers les ONG »

Par ailleurs, la création du Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale témoigne de la détermination à favoriser le dialogue entre les acteurs des différentes familles de la solidarité internationale, qu'ils appartiennent aux champs publics, privés ou associatifs.

La coopération décentralisée affiche elle aussi de nouvelles ambitions en faveur du volontariat à l'international comme l'illustre la proposition 34 du rapport de Monsieur André Laignel sur l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales Françaises présenté au ministre des Affaires étrangères. La volonté de « mieux accompagner...le volontariat à l'international » y est inscrite à travers notamment le développement de systèmes organisés de recours aux volontaires comme cela a été le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur¹.

Avec « Priorité Jeunesse », le Gouvernement entend réformer en profondeur l'action publique destinée aux jeunes. La mobilité internationale et l'engagement des jeunes font partie des priorités définies, Le chantier 10 vise ainsi à accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes. La mobilité s'entend ici comme un moyen de favoriser l'autonomie des jeunes. Le chantier 11 quant à lui, souhaite promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes à travers le renforcement de l'information et la sensibilisation des jeunes sur ces thématiques. Le pilotage territorial et concerté de ces stratégie est également souligné avec la mise en place des plateformes régionales pour la mobilité animées par les DRJSCS et associant les acteurs du territoire (associations, collectivités, etc.).

En Pays de la Loire le soutien à l'engagement citoyen, à la mobilité des jeunes et le soutien aux initiatives de solidarité internationale s'imposent comme des priorités des politiques de plusieurs collectivités territoriales. On soulignera à titre d'exemple le « Schéma Régional des Jeunesses » et la stratégie internationale du Conseil régional qui placent l'ouverture des jeunes à la citoyenneté européenne et internationale comme des objectifs prioritaires. D'autres collectivités cherchent également à renforcer la transversalité entre les politiques internationales et les politiques de jeunesse. Les acteurs associatifs, sont pour leur part nombreux à développer des initiatives de soutien à la mobilité internationale et aux engagements à l'international. Les services de l'Etat, au travers de la DRJSCS et des DDCS jouent quant à eux un rôle essentiel dans la mobilisation des acteurs des territoires autour des dispositifs nationaux et européens.

¹ L'intention d'améliorer l'accompagnement du volontariat à l'international va même plus loin avec la proposition d'un groupe de travail C.N.C.D-France Volontaires.



Au regard de la demande importante d'engagement à l'international, notamment des jeunes, de la pluralité des formes d'engagements mobilisées et de la diversité des acteurs impliqués, il a été jugé nécessaire de disposer d'une vision globale et partagée du secteur. C'est dans ce cadre que le CRAJEP des Pays de la Loire et France Volontaires ont décidé de s'associer pour réaliser une étude permettant d'établir un état des lieux des dynamiques d'engagement à l'international en Pays de la Loire. Cette étude devait permettre de prendre en compte les attentes des acteurs du secteur, et d'identifier des pistes d'action collective pour le développement du secteur.

Dans la première partie de ce rapport, nous présenterons le cadre partenarial et méthodologique de l'étude. Dans un second temps nous dresserons un état des lieux du volontariat à l'international en Pays de la Loire en nous concentrant sur les volontaires, leur parcours et leur profil ainsi que sur les différentes structures intervenant dans le parcours du volontaire à l'international. Enfin, sur la base des éléments précédemment abordés, nous formulerons une analyse des actions de volontariat à l'international sur le territoire ainsi que des questionnements et des hypothèses pouvant servir à alimenter de futures réflexions.

Cette étude ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité et s'appréhende plutôt comme le premier jalon de futures pistes de travail dont les contours restent à préciser.



I. Présentation de l'étude : le volontariat à l'international en Pays de la Loire

A. Une étude co-pilotée par France Volontaires, le CRAJEP et un comité de pilotage

1. France Volontaires, plateforme nationale du volontariat à l'international (www.france-volontaires.org)

France Volontaires, plateforme associative du volontariat international, a été créée en janvier 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif. Elle se compose de 53 membres, parmi lesquels on retrouve 34 associations, 8 collectivités territoriales et Cités Unies France, 5 ministères ou organismes publics et 6 personnalités qualifiées.

France Volontaires intervient dans le cadre d'une mission d'intérêt général axée sur le développement quantitatif et qualitatif des différentes formes de volontariat à l'international, et pour ce faire, développe quatre missions complémentaires : promotion et valorisation des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire ; appui aux acteurs ; envoi de volontaires de solidarité internationale (VSI) et enfin une mission de prospective, d'animation et d'observatoire des dynamiques de solidarité.

France Volontaires est représentée dans 55 pays en développement.

Par ailleurs, France Volontaires s'est doté d'un Observatoire (www.observatoire-volontariat.org). Celui-ci a plus spécifiquement pour vocation d'améliorer la connaissance des différentes formes d'engagement des citoyens français dans le domaine de la solidarité internationale. L'Observatoire se conçoit comme une référence en matière d'observation et d'analyse du secteur et par conséquent constitue un outil d'aide à la décision pour le pilotage et l'évolution des politiques publiques dans ce domaine. Pour nourrir la dynamique du secteur, les activités de l'Observatoire s'articulent autour :

- * du recensement, de l'évaluation et de la valorisation des données sur les engagements volontaires et solidaires à l'international, sur différents thèmes et à différentes échelles,
- * de l'incitation de tous les acteurs à contribuer à l'amélioration des connaissances (mutualisation des expertises),
- * de l'organisation de la collecte, du stockage, du traitement des données (analyses régulières) et de la production d'informations et d'expertise scientifiques,
- * de la diffusion et du partage des analyses et des outils méthodologiques.



2. Le CRAJEP des Pays de la Loire, un lieu centralisateur de l'élaboration collective et de représentation auprès des pouvoirs publics (www.crajep-pdl.org)

Le CRAJEP est composé de 24 associations, engagées concrètement sur des projets de solidarité et d'éducation à la citoyenneté internationale. Le CRAJEP agit sur l'ensemble du territoire régional en menant des actions d'éducation et de sensibilisation à la solidarité internationale. Au travers de ces membres, il participe au développement d'échanges de mobilité internationale et de coopération éducative.

Parmi les activités des membres du CRAJEP, on peut relever :

- * des séminaires de réflexion sur les problématiques interculturelles et la notion de co-développement
- * des chantiers internationaux
- * des échanges de jeunes, d'animateurs, de formateurs et de responsables associatifs
- * des formations d'acteurs éducatifs.

Plusieurs membres du CRAJEP entretiennent des relations avec divers pays dans le monde, en particulier en Europe, en Afrique (Maghreb et Afrique subsaharienne) et au Proche-Orient.

Les partenariats du CRAJEP sont basés sur le principe de la co-construction et de la réciprocité, dans un esprit de partage des savoirs, des savoir-faire et des richesses culturelles. Ainsi, le CRAJEP encourage les jeunes à s'engager dans des projets à dimension européenne et/ou internationale. Ces expériences permettent aux jeunes de dépasser leurs barrières culturelles, de se confronter à d'autres cultures, à d'autres langues et d'apprendre autant sur les autres que sur eux-mêmes. Auprès des pouvoirs publics, le CRAJEP souhaite par conséquent défendre l'accès aux expériences d'engagement aussi bien au niveau européen qu'à l'international pour tous publics de jeunes.

3. La mobilisation des acteurs du territoire dans le comité de pilotage

Le comité de pilotage (COFIL) a joué un rôle clé dans le déroulement de l'étude. La constitution du COFIL a permis de regrouper différentes familles d'acteurs de la région œuvrant à différents niveaux en matière de volontariat à l'international (information/orientation, sensibilisation, envoi/accueil de volontaires, financement de dispositifs de mobilité, accompagnement/ accompagnement au retour). Les structures ayant participé au COFIL sont² :

- * **Les associations** : France Volontaires, CRAJEP Pays de la Loire, Familles Rurales, Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA), le Centre Régional d'Information

² Certaines structures/institutions non mentionnées ci-après ont suivi la mise en œuvre de l'étude sans toutefois assister aux réunions du comité de pilotage.



Jeunesse, Maison des Citoyens du Monde, Léo Lagrange Ouest, Cotravail Pays de la Loire, AGIR Abcd Loire Océan et Anjou Maine, Itinéraire international, la Maison de l'Europe de Nantes, le GREF Pays de la Loire, Développement Sans Frontières, Collectif Pour une Terre plus humaine.

- * **Les collectivités territoriales** : Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil général de Loire-Atlantique, Ville de la Roche-sur-Yon, Ville de Saint-Herblain
- * **Les services de l'Etat** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- * **Une entreprise d'économie sociale et solidaire**: RSCop

Le rôle du COPIL a été de :

- * Définir les ambitions de l'étude et sa délimitation (termes de référence)
- * Faciliter la mise à disposition des informations et la mobilisation des acteurs
- * Valider les hypothèses de travail à mi-parcours
- * Valider le rapport final et sa synthèse
- * Organiser la/les restitutions

A retenir :

** * Une étude réalisée dans le cadre d'un partenariat multi-acteurs réunissant des associations de jeunesse, de solidarité internationale, des collectivités locales et les services de l'Etat*

B. La problématique de l'étude : obtenir une meilleure vision et une vision partagée des engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire

Dans le cadre de cette étude nous souhaitons mieux appréhender les principales dynamiques en matière de volontariat international à l'œuvre sur le territoire ligérien.

Comme il a été rappelé en introduction, il existe une diversité des formes d'engagements mobilisées et une diversité des acteurs impliqués dans le domaine du volontariat à l'international en Pays de la Loire. Chaque structure ou réseau d'acteurs dispose d'un vocable particulier pour parfois évoquer les mêmes pratiques.

Dès lors, le discours des acteurs, qu'ils soient responsables de structures ou volontaires, devient un élément clé pour comprendre les différences, mais aussi les similitudes des pratiques en Pays de la Loire.

Grace à l'approche qualitative, nous nous sommes concentrés sur le discours des acteurs, c'est-à-dire à la fois des responsables de structures, mais aussi les (anciens) volontaires pour avoir différents



points de vue. Nous avons d'abord cherché à comprendre leurs pratiques en interne, leurs difficultés et leurs attentes. Puis, à travers le recueil de la perception du contexte ligérien, nous avons pu mieux appréhender le contexte du volontariat à l'international en Pays de la Loire.

Si le volontariat à l'international est porté par des structures ou réseaux ayant des pratiques différentes pour diverses raisons (historiques, idéologiques, etc.) pour autant des synergies sont possibles et souhaitables afin de favoriser des dynamiques multi-acteurs régionales sur le volontariat. Travailler ensemble, "capitaliser" les bonnes pratiques et les échanger concourraient ainsi à l'amélioration globale des pratiques de volontariats.

Concrètement, dans le cadre de l'étude il s'agit donc de définir des axes de questionnements préliminaires s'articulant autour :

- * de l'identification des acteurs et des pratiques
- * d'un état des lieux des différents dispositifs
- * des forces et des faiblesses des pratiques actuelles et des recommandations à y apporter.

C. Champs d'investigation et méthodologie fixés par l'étude

1. Qu'entend-on par engagements volontaires et solidaires à l'international ?

Il n'existe aujourd'hui pas de définition unique du volontariat qui recouvre une diversité d'approches et de pratiques. La délimitation entre « volontariat » et « bénévolat » n'est par exemple pas aisée (les deux concepts étant réunis sous une même terminologie dans la plupart des autres langues).

Dans le cadre de cette étude, nous considérerons le volontariat solidaires à l'international à partir de la définition suivante : Le volontaire solidaire à l'international est une personne qui s'engage à plein temps pour une durée variable dans le cadre d'une mission d'intérêt général à l'international (mission de solidarité, d'échange interculturel) de façon désintéressée.

Le volontariat solidaire à l'international est aujourd'hui encadré par trois textes de lois :

- Loi n° 2005-159 du 23 février 2005 modifiée « relative au contrat de volontariat de solidarité internationale » (publiée au Journal Officiel du 24 février 2005).
- Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique.
- Loi n°95-116 du 4 février 1995 modifiée par la Loi n°2008-67 du 21 janvier 2008 - art. 3 portant sur les congés de solidarité internationale.



a. Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES)

Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité sont définis dans le cadre d'une charte³ signée fin 2009 par 39 associations nationales et l'Etat, sous l'égide du Premier Ministre. Cette charte vise à améliorer la qualité des engagements bénévoles et volontaires à l'international. Elle a pour objectifs :

- Proposer un référentiel commun déclinant les visions, valeurs, engagements des associations actrices des volontariats internationaux ;
- Promouvoir des pratiques de qualité au sein du secteur : synergie des acteurs, mutualisation des compétences, développement des partenariats, amélioration de l'accompagnement des parcours de volontariat, conditions de sécurité...
- Valoriser les expériences d'engagements volontaires, particulièrement auprès du grand public et des différentes institutions.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs (Etat, collectivités territoriales, collectifs associatifs, entreprises et fondations...) au bénéfice des volontariats.

Les « VIES » sont structurés autour de 3 familles de volontariats relevant de spécificités particulières :

- * **Les Volontariats d'Initiation et d'Echange (VIEch)** : concernent toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantier international de jeunes, échange de jeunes, etc.) La rencontre interculturelle prédomine dans cet échange.
- * **Les Volontariats d'Echanges et de Compétences (VEC)** : il s'agit de personnes en activité ou à la retraite qui souhaitent apporter un savoir-faire professionnel dans le cadre d'une action de solidarité internationale (mécénat de compétence, volontaires bénévoles retraités, congés de solidarité internationale).
- * **Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)** est régi par la Loi n°2005-159 du 23 février 2005. Il s'adresse à toute personne (sans condition de nationalité) majeure désireuse de s'engager dans une mission de solidarité internationale pour une durée de 12 à 24 mois. 27 associations sont agréées pour l'envoi de VSI. Ce statut donne lieu à un contrat et offre au volontaire une indemnité mensuelle, la couverture sociale et des garanties sur les conditions de préparation, de réalisation et de retour de la mission.

b. Les autres dispositifs

Au-delà des VIES, il existe d'autres dispositifs ou statuts pris en compte dans le cadre de l'étude :

³ <http://www.france-volontaires.org/-La-charte-des-volontariats->



- * **Le Service Civique International (SCI)** : régi par la Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 sur le Service Civique, l'engagement de Service Civique international se réalise à l'étranger et s'effectue au service de l'intérêt général. Il est « ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation »⁴. Comme son homologue national, « c'est un engagement volontaire d'une durée de six à douze mois⁵ donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'Etat (...) cet engagement est effectué auprès d'une personne morale agréée (...)»⁶. Il existe un "équivalent" (le Volontariat de Service Civique)⁷ s'adressant aux plus de 25 ans, mais ces derniers ne bénéficient pas d'indemnité prise en charge par l'Etat.

- * **Le Service Volontaire Européen (SVE)** : est un dispositif du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) de la Commission Européenne qui vise à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Les missions de SVE soutiennent des projets d'intérêt général et permettent aux jeunes de partir à l'étranger pour une durée de 2 à 12 mois afin de vivre une expérience formatrice, de développer leur citoyenneté active et faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.⁷

- * **Le Volontariat hors dispositif** : dans le cadre de l'étude on entendra ici les engagements volontaires libres, ne s'inscrivant dans aucun des dispositifs reconnus et n'ayant pas fait l'objet d'un accompagnement extérieur.

- * **Les stages à l'international avec des missions d'intérêt général** : leur prise en compte dans le cadre de l'étude a été strictement définie. Pour être pris en compte, les notions d'engagement, de solidarité, d'interculturalité doivent être la première condition qui détermine ce stage et non la nécessité de réaliser un stage à l'international pour valider un parcours. Le focus est par conséquent porté sur les personnes effectuant un stage dans une démarche de recherche de solidarité, d'interculturalité.

A retenir :

- * Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons le terme de « volontariat », au sens large. Ici le terme "volontaire " prend en compte à la fois les volontaires percevant une indemnité, les bénévoles qui ne sont pas gratifiés et les jeunes participant à des chantiers ou à un échange de jeunes.

- * Nous nous intéressons donc à toute personne ayant vécu une expérience de solidarité à l'international ou une expérience interculturelle à dimension internationale ou européenne.

⁴ <http://www.service-civique.gouv.fr/content/quest-ce-que-le-service-civique>

⁵ *Le service civique devrait changer de durée et passer à une durée de 6 mois à la rentrée scolaire prochaine.*

⁶ <http://www.legifrance.gouv.fr>

⁷ ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/european-voluntary-service_fr.htm



2. Les objectifs et limites fixés par l'étude

Il est important de revenir sur la définition des objectifs qui ont été fixés dans le cadre de cette étude et d'en souligner les limites afin de connaître le périmètre spécifique à cette étude sur le volontariat à l'international en Pays de la Loire.

a. Recenser les acteurs du volontariat à l'international en Pays de la Loire

Pour avoir une meilleure visibilité des actions de volontariat à l'international qui se déroulent sur le territoire ou qui sont accompagnées (ou non) par des structures ligériennes, il convient tout d'abord de répertorier les organisations qui agissent en faveur du volontariat à l'international. Nous avons donc dressé un panorama des structures d'accueil, d'envoi et de suivi-accompagnement des volontariats à l'international, mais aussi de celles qui sont en charge de promouvoir ou de renseigner sur le volontariat à l'international, sans oublier les structures qui participent au financement (ou cofinancement) de ces projets.

Cette première phase de recensement permet d'une part d'informer la majorité des structures concernées par le volontariat à l'international de la démarche de cette étude et de caractériser quantitativement les structures et volontaires qu'elles accompagnent. D'autre part, la communication sur cette étude vise également à faire connaître les acteurs - associatifs, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, organisations privées ou publiques- qui s'impliquent dans le domaine du volontariat à l'international.

b. Aller à la rencontre des acteurs du volontariat à l'international en Pays de la Loire

Au-delà d'un simple recensement, la rencontre des acteurs du volontariat à l'international s'inscrit pleinement dans la volonté de France Volontaires et du CRAJEP de favoriser la réflexion commune autour des complémentarités et des synergies possibles. C'est pourquoi nous avons à la fois enquêté les structures impliquées dans le volontariat à l'international et les volontaires présents sur le terrain en 2012.

En premier lieu, enquêter plus spécifiquement les structures en fonction de leur relation avec le volontariat à l'international répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, l'entretien doit permettre de mieux comprendre le fonctionnement et les spécificités des structures. Ensuite, la prise en compte de leurs besoins et de leurs attentes facilite la consolidation des pratiques d'accompagnement si elles sont nécessaires et demandées. Enfin, obtenir la perception du contexte en Pays de la Loire par les différentes structures ligériennes se justifie dans le sens où ces structures sont directement concernées par le volontariat à l'international. Il est donc pertinent de leur demander de formuler, quand cela leur était possible, des recommandations sur le secteur.



En second lieu, interroger les volontaires présents sur le terrain en 2012 apporte un autre regard, complémentaire de celui des structures. Comprendre qui sont les volontaires, ce qui les anime pour partir sur un volontariat à l'international tout comme leur ressenti vis-à-vis de leur expérience, leurs attentes et leurs recommandations sont autant d'éléments essentiels pour enrichir cette étude.

c. Appuyer et renforcer la dynamique et les liens entre les différents acteurs du territoire

À travers le recensement des structures qui œuvrent en faveur du volontariat à l'international il s'agissait d'obtenir une meilleure visibilité des actions de ce domaine en Pays de la Loire. Les Pays de la Loire sont composés de 5 départements aux profils contrastés. La région se structure autour d'un fort axe urbain (Saint-Nazaire, Nantes, Angers, le Mans) auquel s'ajoute une constellation de villes moyennes et des zones rurales assez importantes puisque 67% du territoire est occupé par l'agriculture.

Bien qu'il existe déjà plusieurs espaces de concertation sur le territoire en lien avec la thématique du volontariat à l'international, ceux-ci ont tendance à se réunir par type de dispositif ou bien à l'échelle départementale.

Divers questionnements transversaux méritent d'être posés : quel est le niveau d'accessibilité socio-économique et territoriale des expériences de volontariats, quelle structuration de l'offre régionale des parcours de volontariat privilégier ? Ces questionnements touchent divers aspects, allant de la question de l'information/sensibilisation jusqu'à l'accompagnement d'un parcours sans en oublier la question de l'accès aux dispositifs de financement. Cette transversalité des thématiques a animé les réunions du COPIL. À plusieurs reprises les participants du COPIL ont fait part de leur souhait de participer et/ou de s'engager dans une dynamique de réseau.

d. Les dispositifs étudiés définis par le comité de pilotage (Copil)

Durant le premier COPIL, les participants ont débattu des formes de volontariat à considérer dans le cadre de l'étude.

Ainsi, les volontariats inclus dans le périmètre de l'étude sont :

- * Le Volontariat de Solidarité International (VSI),
- * Le Service Civique International,
- * Le Service Volontaire Européen,
- * les échanges de jeunes, les chantiers internationaux,
- * les volontariats seniors,
- * les congés de solidarité,



- * les volontariats « hors-dispositif »,
- * Les stages à l'international avec des missions d'intérêt général

Une vigilance a été apportée à ce dernier. Pour certains membres du COPIL l'intégration des stages dans le périmètre de l'étude a posé problème. En effet, la dichotomie entre le caractère "obligatoire" du stage inclus dans le cursus scolaire et la notion d'engagement a été soulignée. De plus, le stage relève du champ de l'éducation formelle alors que les autres volontariats se rapprochent du secteur de l'éducation non formelle. Pour résoudre la question, il a été convenu que l'étude se limiterait aux stages fondés sur une démarche de solidarité internationale ou ayant lieu à l'international et relevant d'une mission d'intérêt général.

Le Volontariat International en Administration (VIA) et le VIE Volontariat International en Entreprise (VIE).

Les VIE et VIA ne seront pas pris en compte dans l'étude. Malgré leur intitulé "volontariat" ils ne relèvent pas spécifiquement d'une logique d'engagement mais plutôt d'une logique d'insertion professionnelle. Pour ces missions, le "volontaire" est rémunéré entre 1 300 et 3 500 euros nets par mois.

3. La méthodologie : une démarche en trois étapes complémentaires

L'étude devant à la fois aborder des aspects quantitatifs et qualitatifs tout en prenant en compte les structures et les volontaires, il a été décidé que la méthodologie s'établirait en trois temps : (i) la constitution et de la diffusion d'un questionnaire préliminaire destiné aux structures, (ii) la réalisation d'entretiens qualitatifs auprès des structures et des volontaires engagés en 2012.

a. Le questionnaire court et le questionnaire en ligne

En amont, il a fallu répertorier les principaux acteurs du territoire. Il a été décidé d'envoyer ce questionnaire préliminaire à toutes les structures qui informent, sensibilisent, financent, accompagnent, envoient ou accueillent des volontaires internationaux.

L'objectif de ce questionnaire était de :

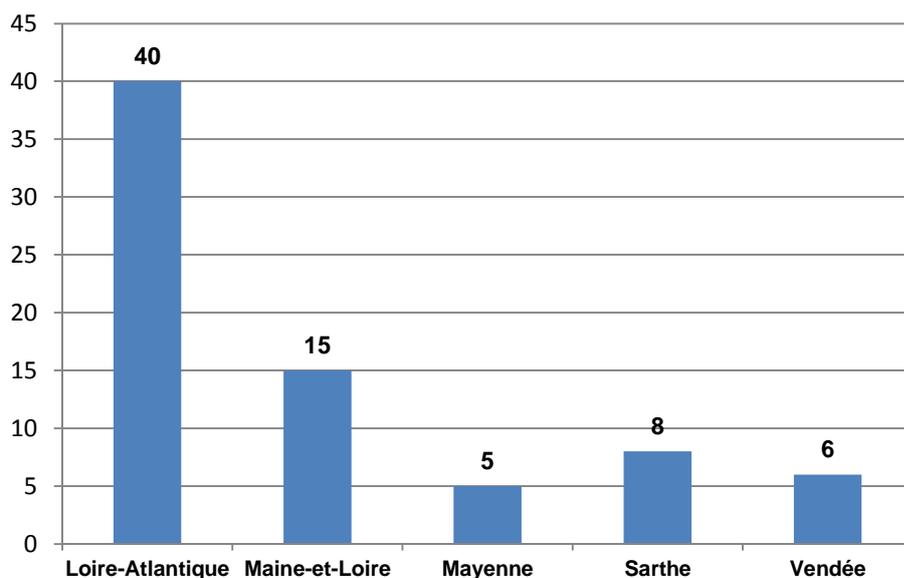
- * faire connaître l'étude en cours,
- * recueillir des éléments quantitatifs nécessaires à la formalisation de tendances : combien de structures d'accueil/ d'envoi présentes sur le territoire ? combien de volontaires passent par elles ?



* construire un échantillon des organisations impliquées dans le volontariat à l'international.

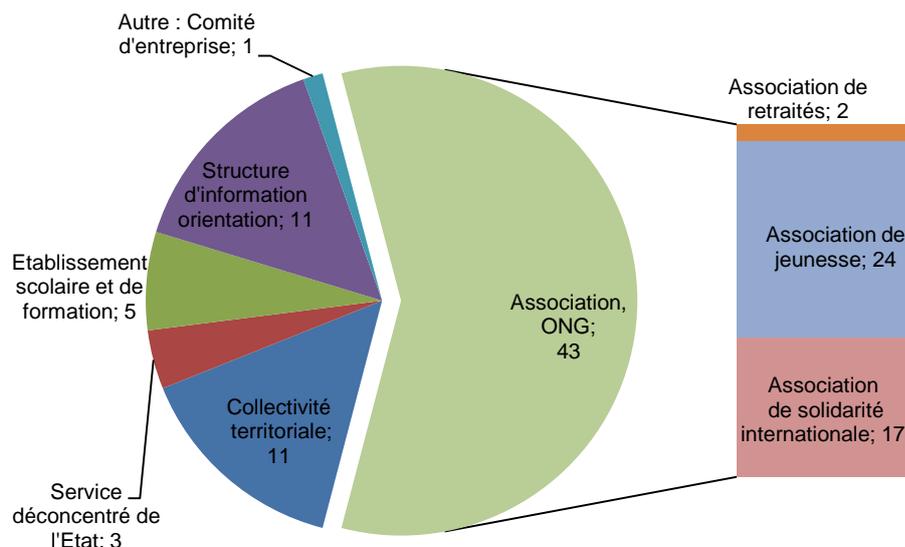
Le questionnaire préliminaire a été envoyé par courriel à **150 structures** avec une lettre explicative détaillant la démarche de l'étude. Ensuite, il a été décidé de créer une version en ligne. Le questionnaire a été relayé sur le site internet d'ALCID et du CRAJEP.

Graphique 1 : nombre de structures ayant répondu au questionnaire préliminaire dans chaque département (Total : 74 structures)



Un bon taux de réponse a été obtenu puisque **74 structures ont répondu** au questionnaire préliminaire (soit plus de 49 % des structures sollicitées). 40 d'entre elles sont domiciliées en Loire-Atlantique. Cette forte concentration des structures doit néanmoins être nuancée puisque le département héberge une dizaine de sièges sociaux d'organisations à dimension régionale.

Graphique 2 : répartition des structures impliquées dans les volontariats à l'international selon leur nature
(Total : 74 structures)



Suite à l'analyse des réponses, nous remarquons que les associations et les ONG sont les structures qui ont le plus largement répondu au questionnaire préliminaire. Ceci nous permet de constater que **les associations sont sans surprises les plus mobilisées dans le secteur du volontariat** à l'international. En Pays de la Loire, **les associations de jeunesse sont d'ailleurs particulièrement impliquées** dans ce champ, concentrant près d'un tiers de l'activité de la région. Les associations et les ONG de solidarité internationale occupent également une large place puisqu'elles mobilisent souvent des volontaires dans le cadre de leurs projets.

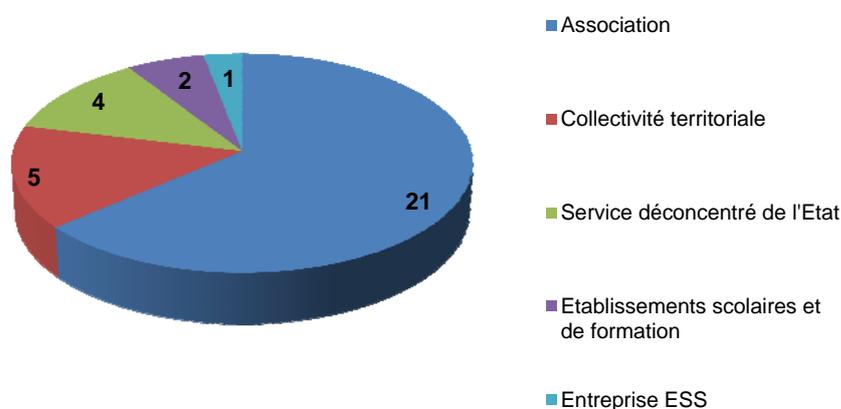
Les collectivités territoriales occupent une place non négligeable. C'est souvent au travers de leur service jeunesse ou bien de leur service des relations internationales, lorsqu'elles en possèdent un, que leur activité se structure. Certaines octroient également des bourses, en général à destination des jeunes.

15% des structures ayant répondu au questionnaire sont des structures d'information/orientation. En effet, au-delà de leur rôle d'information/orientation sur les différents engagements volontaires et solidaires à l'international, une partie d'entre elles accueillent ou envoient des volontaires à l'international et plus spécifiquement des SVE.

b. Les entretiens avec les structures

La première étape concernant le recueil de données qualitatives a servi de base pour la poursuite de l'étude. En effet, ce sont les réponses à ce questionnaire préliminaire qui nous ont permis de sélectionner les structures qui ont constitué l'échantillon à enquêter de façon plus approfondie.

Graphique 3 : nombre et statut juridique des structures enquêtées
(Total : 33 structures enquêtées)



Cet échantillonnage a été constitué en croisant plusieurs données. :

- la représentativité territoriale pour aller à la rencontre de structures de chaque département
- le statut juridique des structures,
- la « relation des structures avec les engagements à l'international » (information, sensibilisation, envoi/accueil, financement des volontariats à l'international).

Le but étant d'enquêter à la fois des structures informant, sensibilisant, envoyant, accueillant, finançant des volontariats à l'international, mais aussi d'interroger les pratiques des structures en fonction de leurs différents statuts juridiques. Puis, nous y avons inclus toutes les formes de volontariats, c'est-à-dire que nous avons interrogé des structures qui mobilisent des SCI, des VSI, des VIECH, des VEC, des hors-statuts afin de tenir compte des différents points de vue.

Ces 33 entretiens se sont appuyés sur un questionnaire fourni par France Volontaires que nous avons remanié en fonction des spécificités territoriales et des attentes du COPIL. Ces échanges ont ensuite été retranscrits dans une base de données. Ces rencontres avec les structures ont permis et facilité la réalisation des entretiens avec les volontaires.

L'objectif des entretiens avec les structures était triple.

* * * Obtenir un éclairage qualitatif sur les pratiques des structures.

* * * Recenser les attentes et les besoins des acteurs.

* * * Identifier les forces et les faiblesses du volontariat à l'international en Pays de la Loire.



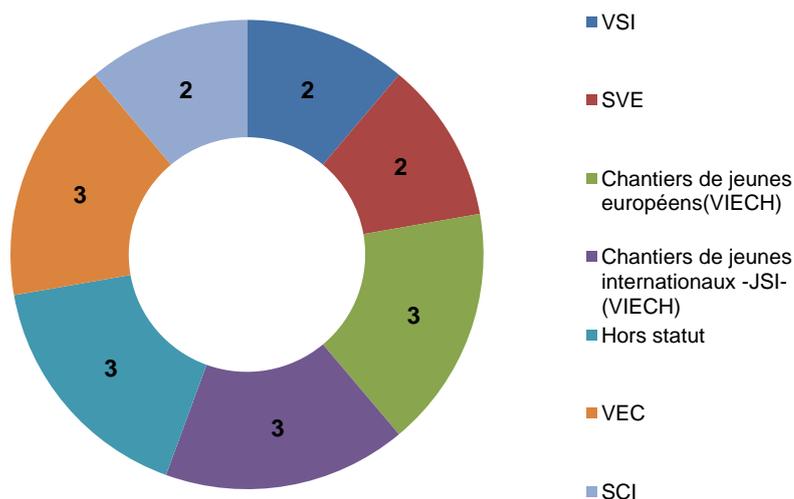
c. Les entretiens avec les volontaires et bénévoles en mission en 2012

Nous avons rencontré 18 volontaires et bénévoles en mission en 2012. Parmi ces 18 volontaires, une minorité est étrangère et a effectué une mission d'engagement à l'international en France. Pour la majorité du panel, il s'agissait de ligériens et ligériennes ayant effectué un volontariat à l'international en 2012.

Les contacts de ces volontaires ont été pour la plupart obtenus lors des entretiens avec les structures. Celles-ci ont donc facilité la prise de contact avec les volontaires et bénévoles ce qui a permis d'avoir une représentation de tous les statuts étudiés dans le cadre de l'étude.

Ces 18 volontaires interviewés se répartissent de la façon suivante :

Graphique 4 : panel des volontaires interviewés selon leur statut
(Total : 18 volontaires interviewés)



Cette répartition résulte des volontaires ayant accepté d'être contactés et rencontrés pour être interviewés.

Tableau 1 : représentativité Homme/Femme chez les volontaires interrogés
(Total : 18 volontaires)

Genre	Nombre de personnes interrogées	Pourcentage
Hommes	7	39 %
Femmes	11	61%

* * * Au-delà de l'identification du profil des volontaires, les entretiens sont l'occasion de relever les motivations qui ont conduit ces ligériens à s'engager tout comme les difficultés qu'ils ont pu rencontrer. Conscient que nous nous adressons à un échantillon, celui donne un éclairage sur des tendances en Pays de la Loire pour l'année 2012.



II. Etat des lieux

Lorsque l'on se pose la question : « qu'est-ce que le volontariat à l'international en Pays de la Loire ? » il est important de revenir sur les deux éléments moteurs de ce secteur : les volontaires et les différentes structures agissant dans ce domaine.

Pour présenter cet état des lieux nous nous appuyons donc sur différentes sources :

- * les 74 organismes ayant répondu au questionnaire préliminaire,
- * les 33 rencontres avec les organismes et les 18 rencontres avec les volontaires,
- * les bases de données de Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) des Pays de la Loire sur le PEJA et le Service Civique International en 2012,
- * les données 2012 du FONJEP pour les programmes Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie Vacances Solidarité internationale (JSI et VVSI) qui permettent de réaliser des chantiers de solidarité internationale,
- * les bases de données de France Volontaires sur les ligériens partis en Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) en 2012,

A. Les volontaires et le volontariat à l'international en Pays de la Loire

Si l'on s'intéresse aux volontaires présents sur le terrain en 2012, il paraît d'abord pertinent de connaître le volume des volontaires à l'international en Pays de la Loire 2012, qu'ils aient été accueillis ou envoyés par une structure ligérienne. Ensuite, nous apporterons un éclairage sur les thématiques et lieux des missions des volontaires ligériens en 2012. Enfin, un focus sur le profil des volontaires permettra de mieux cerner ceux et celles qui partent en volontariat à l'international, les motivations qui les animent mais aussi les difficultés qu'ils ont pu rencontrer aux différentes étapes de leur parcours d'engagement.

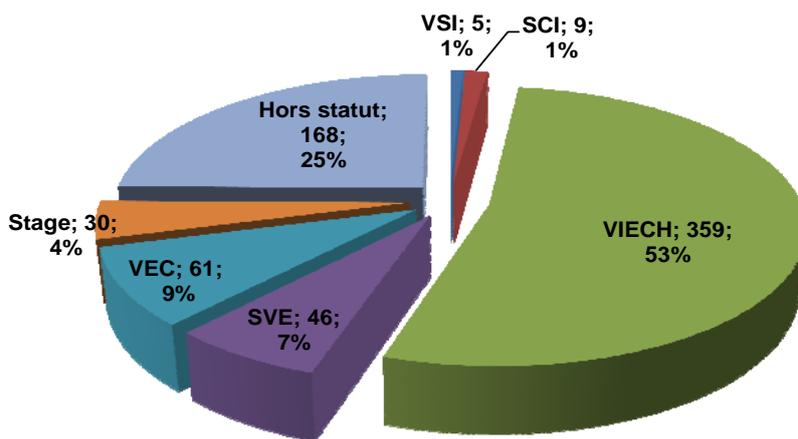
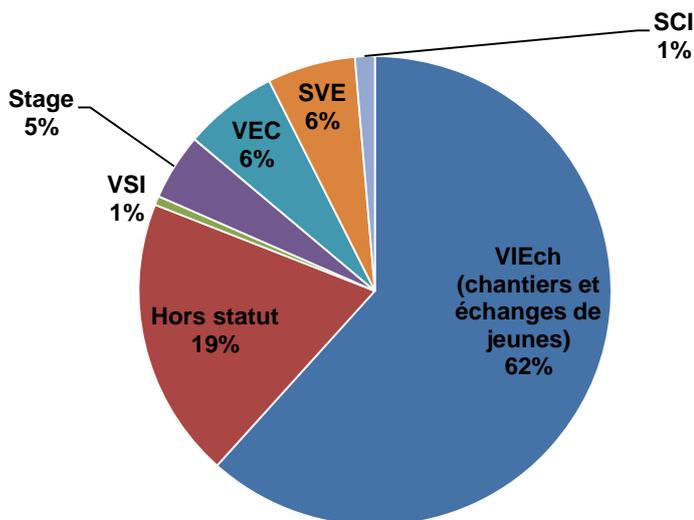
1. 962 volontaires envoyés et accueillis en Pays de la Loire en 2012

En 2012, les Pays de la Loire ont **accueilli et envoyé 962 volontaires** à l'international. Sur ces 962 volontaires à l'international, **678 ont été envoyés** et **284 ont été accueillis**. La dynamique des Pays de la Loire se situe dans la moyenne des régions sur ce secteur. Les volontaires à l'international représentent 0,003 % de l'ensemble de la population de plus de 15 ans sur le territoire régional, ce qui est similaire à la moyenne des autres régions (1600 volontaires à l'international en Midi-Pyrénées : 0,005% de la population de plus de 15 ans, 1880 en PACA : 0,004% de la population de plus de 15 ans).



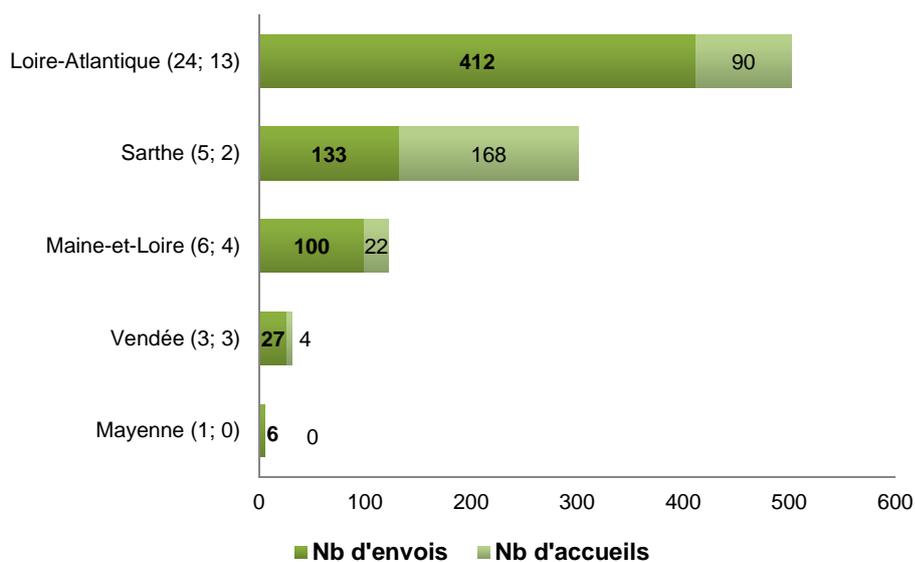
Les Volontariats d'Initiation et d'Echange (échanges et chantiers de jeunes), représentent près des deux tiers accueils et envois de volontaires à l'international sur le territoire. Si les Pays de la Loire peuvent se prévaloir d'une réelle diversité de volontariats sollicités, on constate que près de 20% des volontaires ne disposent pas de «statut» et que **les statuts et les dispositifs de volontariats reconnus (SCI, VSI, SVE) ne représentent que 8% des missions.** Pourquoi les dispositifs officiels sont-ils si peu utilisés ? Comment les volontaires sont-ils accompagnés ? Ces accompagnements sont-ils disponibles ? Sont-ils accessibles ? Sont-ils connus ?

Graphique 5 : répartition des envois et des accueils de volontaires à l'international en Pays de la Loire (Total : 962 volontaires envoyés et accueillis)



Graphique 6 : envois de volontaires à l'international en Pays de la Loire selon leur nature

Graphique 7 : nombre de volontaires envoyés et accueillis selon le département et en fonction du nombre de structures ayant répondu au questionnaire (Total : 962 volontaires envoyés et accueillis / Total : 33 structures d'envoi, 22 structures d'accueil)



Sur les 962 volontaires accueillis et envoyés en Pays de la Loire, **502 sont mobilisés en Loire-Atlantique (52%)**. Selon les réponses au questionnaire préliminaire, c'est en effet le département comptant le plus grand nombre de structures ayant envoyé des volontaires (24) ainsi que le plus grand nombre de structures ayant accueilli des volontaires (13). Le nombre important de volontaires accueilli dans la Sarthe s'explique en grande partie par l'implantation Concordia Normandie-Maine au Mans (145 volontaires accueillis en 2012, 80 envoyés). L'association rayonne sur plusieurs départements et leur répartition n'a pas été précisée lors des enquêtes.



Focus sur les SVE en Pays de la Loire

Le SVE est un dispositif ouvert à tous les européens dont la mise en œuvre nationale s'effectue dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) et est piloté en région par la DRJSCS. En raison de son caractère d'envoi et d'accueil, ce dispositif est très avancé sur le champ de la réciprocité.

Dans les Pays de la Loire en 2012, 26 jeunes sont partis en SVE, la majorité dans un pays de l'UE. Cependant il est important de souligner que le dispositif SVE avec "les pays partenaires voisins" qui élargit le dispositif aux pays non membres de l'UE a été utilisé pour 10 d'entre eux pour partir en Europe du Sud-est (Monténégro, Serbie) ou bien en Europe de l'Est et du Caucase (Moldavie, Russie), ou encore dans les pays partenaires méditerranéens (Palestine).

18 jeunes SVE ont été accueillis dans les cinq départements de la région en 2012, avec un dynamisme particulier de la Vendée dans ce domaine puisqu'elle a accueilli 5 SVE. De la même façon qu'à l'envoi, mais dans une moindre proportion le dispositif SVE avec "les pays partenaires voisins" a été utilisé pour 4 jeunes.

Que soit à l'accueil ou à l'envoi, les femmes sont surreprésentées dans le dispositif SVE. Elles représentent 65% des envois et 78 % des accueils.

Si l'on considère le nombre de structures d'envoi et d'accueil (au nombre de 12), on s'aperçoit que le nombre de volontaires envoyés ou accueillis en 2012 est relativement faible. A titre de comparaison, en 2010 l'Aquitaine qui répertoriait 6 structures d'envoi et d'accueil, comptabilisait 36 SVE accueillis et 35 SVE envoyés. Néanmoins, ce résultat est à nuancer. Entre 2010 et 2012, certaines règles du SVE ont changé, rendant celui-ci plus lourd à porter par les structures d'envoi. Désormais le temps passé par les structures d'envoi pour accompagner le jeune à monter son dossier n'est plus valorisé et celles-ci sont fortement incitées à participer au prix du transport jusqu'au pays d'accueil.

Les Pays de la Loire restent néanmoins très engagés sur le dispositif SVE et sur l'amélioration des conditions d'accueil des volontaires. En avril 2013, à l'initiative de la DRJSCS, une journée régionale a été proposée aux volontaires étrangers présents en Pays de la Loire. Le but de cette journée était de favoriser les interconnaissances, de susciter les échanges entre volontaires autour de leur expérience et de produire un écrit qui soit transmissible aux SVE des années suivantes.



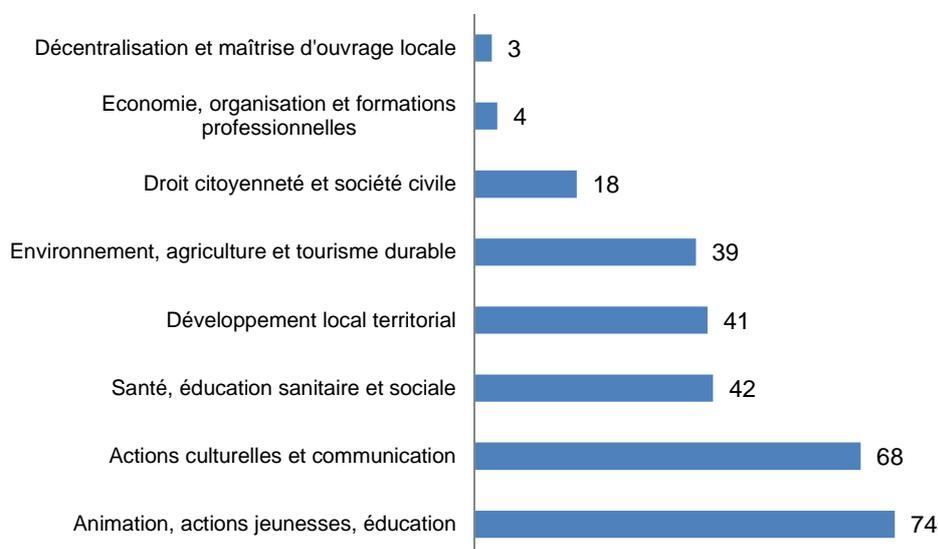
2. Thématiques et lieux des missions : une prépondérance du secteur « animation, actions jeunesse et éducation » et des missions majoritairement dans l'Union européenne ou en Afrique

a. Les thématiques : une prépondérance du secteur « animation, actions jeunesse et éducation »

Les données sur les thématiques des missions proviennent de différentes bases de données (telles les données du Conseil régional sur l'OIJ, les données de France Volontaires sur le VSI, les données sur le SCI).

On constate que le secteur « animation, actions jeunesse et éducation » représente un quart des missions. D'ailleurs, cette thématique arrive en première position dans les dispositifs de SCI et de VSI et en deuxième position pour la catégorie des VIEch. Ce n'est guère une surprise dans la mesure où cela corrobore les résultats à l'échelle nationale de l'étude du CLONG-Volontariat sur les volontaires selon leur domaine d'activité en 2007.⁸

Graphique 8 : thématiques des missions des volontaires VIEch, SCI, VSI
(Total : 289 volontaires envoyés pour lesquels la thématique est connue)



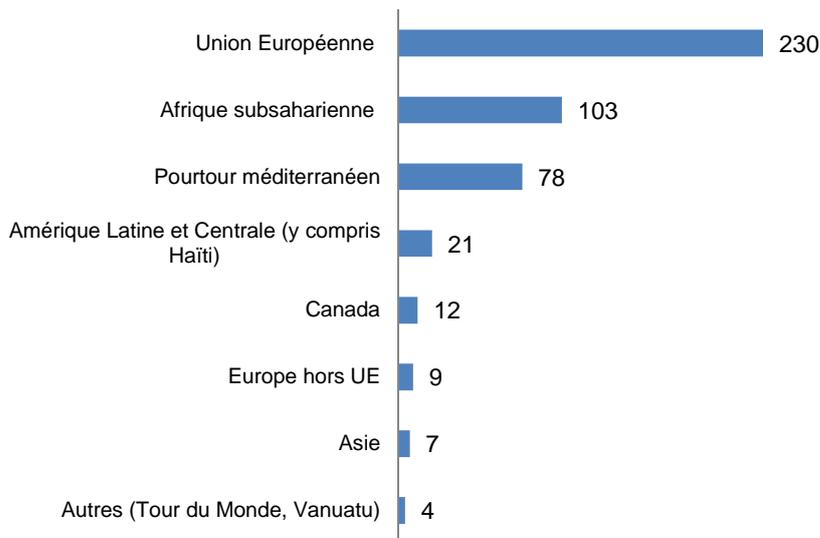
Par ailleurs, l'importance de la thématique « actions culturelles et communication » (24% des missions) s'explique par la réalisation de nombreux chantiers européens ou internationaux autour de la musique. Les chantiers, de par le nombre de volontaires mobilisés, ont tendance à renforcer l'importance de la thématique. Parmi les différents chantiers étudiés on a pu par exemple voir des chantiers s'articulant autour de la création commune d'une comédie musicale, ou prenant pour thématique centrale "culture et festival" ou encore la réalisation d'un spectacle commun de hip-hop,

⁸ <http://www.clong-volontariat.org/quest-ce-que-le-vsi/le-volontariat-de-solidarite-en-quelques-chiffres/>

la participation à un festival de musique, l'échange de pratiques musicales autour de la création d'un CD de hip hop et percussions.

b. Les lieux des missions : près de la moitié des missions dans l'Union européenne et une forte place à l'Afrique subsaharienne

Graphique 9: répartition des volontaires ligériens envoyés à l'international par zone géographique (Total : 464 volontaires envoyés pour lesquels le lieu est connu)



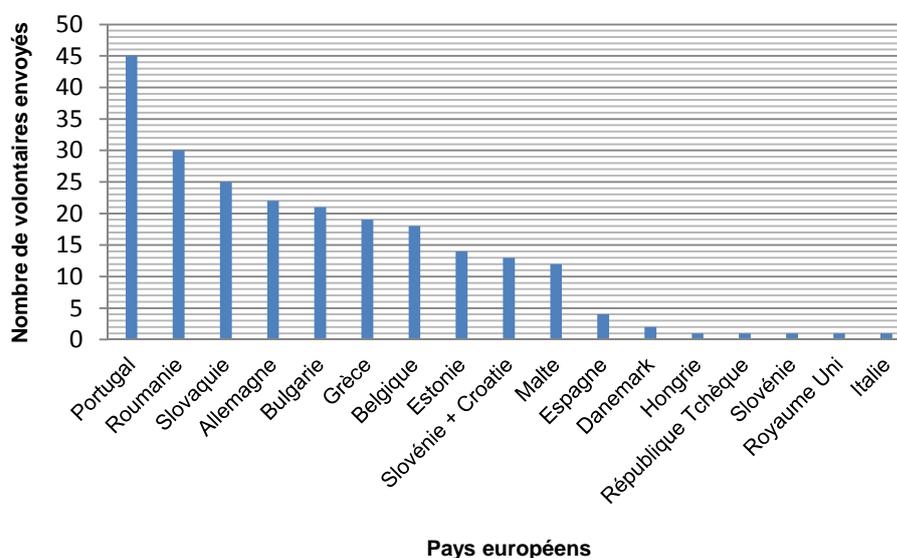
Sur les 678 envois à l'international en 2012, nous disposons de la destination de 464 d'entre eux. En 2012 l'Union européenne est la zone privilégiée d'accueil des volontaires ligériens. Ensuite, l'Afrique subsaharienne a accueilli plus de 100 volontaires ligériens en 2012.

La ville de Nantes et plus largement les organismes de Loire-Atlantique, puis des Pays de la Loire ont développé des coopérations avec les pays d'Afrique de l'ouest. Ainsi en 2012, le Burkina-Faso, le Bénin, le Togo, le Cameroun, le Sénégal, le Gabon, la Guinée Conakry ont chacun accueilli près d'une dizaine de volontaires ligériens. Il est à souligner que de nombreux volontaires se sont rendus dans la zone du pourtour méditerranéen en 2012 et plus précisément dans deux pays : le Maroc et la Palestine. La forte représentation des volontaires ligériens dans ces deux pays s'explique également pas le développement de coopérations de la part des collectivités, des associations, ce qui facilite l'envoi de ligériens dans ces pays.



Graphique 10 : répartition des volontaires ligériens partis en volontariat dans l'Union européenne selon le pays d'accueil

(Total : 230 volontaires envoyés dans l'UE)



Enfin la forte représentation de l'Union européenne dans les destinations des ligériens, s'explique par plusieurs éléments. En premier lieu, la grande majorité des volontaires partis en 2012, sont partis sur des Viech. Les chantiers étant souvent une première expérience de mobilité pour les jeunes, il est parfois plus rassurant pour ces derniers (et pour leurs parents) et moins coûteux de partir dans la zone européenne. Ainsi le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie ont été les trois destinations privilégiées. L'Allemagne arrive en 4^{ème} position des destinations. En effet, les structures qui organisent les chantiers et les échanges de jeunes peuvent solliciter un financement spécifique, celui de l'OFAJ. D'ailleurs, si les structures organisent des chantiers et des échanges de jeunes en Europe c'est parce qu'elles disposent d'une meilleure connaissance des financements européens de type PEJA action 3.1 et/ou des financements locaux (type OIJ, pouvant néanmoins financer des actions à l'extérieur de l'Europe). Les financements sur des projets de solidarité internationale pour les jeunes tels que les JSI et VVV/SI sont peu utilisés en Pays de la Loire. De plus, le contexte international et la situation sahélienne ont pu contribuer à freiner certains projets de volontariat à l'international.

3. Qui sont les volontaires ?

Il s'agit ici d'avoir une photographie plus précise des volontaires partis ou accueillis en 2012. Les données sur le genre des volontaires s'appuient sur les différentes bases de données fournies par les structures (les données du PEJA sur le SVE, les données de France Volontaires sur le VSI, les données sur le SCI, les données du Conseil Régional sur l'OIJ). Les données sur l'âge des volontaires se basent quant à elles sur l'échantillon des volontaires interviewés (18). Cet échantillon comprend des cas

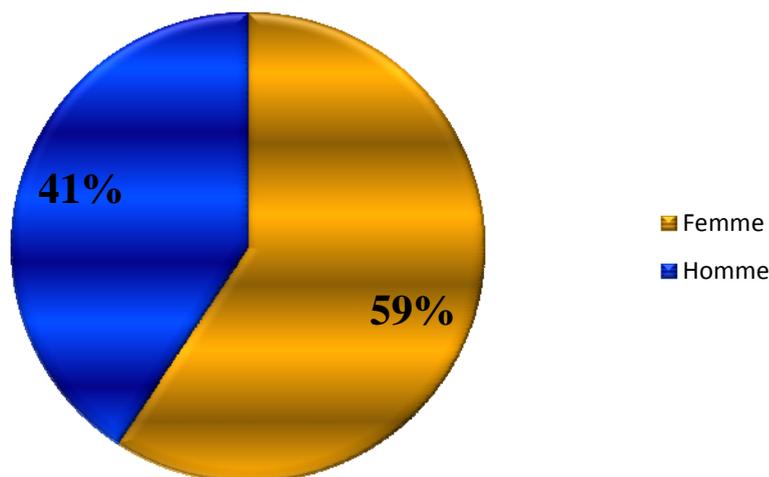


dans tous les types de volontariat, mais il est trop faible pour être représentatif. Les données sont présentées uniquement à titre indicatif.

a. Une majorité de femmes entre 18 et 30 ans

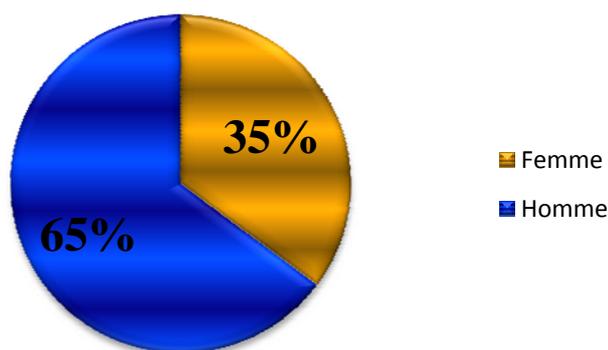
Les précédentes études régionales sur le volontariat à l'international mettent en avant un engagement majoritairement féminin (75% femmes parties en volontariat à l'international en 2011 PACA ou encore 62% en Aquitaine en 2010). La région des Pays de la Loire s'inscrit dans cette lignée avec une majorité de femmes parties en volontariat à l'international en 2012, puisqu'elles représentent près de 60 % des volontaires.

Graphique 11 : représentativité homme-femme sur les différents volontariats internationaux en Pays de la Loire (Sources : bases de données, total : 86 volontaires envoyés pour lesquels le sexe est renseigné)



Néanmoins, en étudiant plus dans le détail cette variable du genre, on constate que certains dispositifs sont très féminins, d'autres plutôt paritaires, certains plutôt masculins.

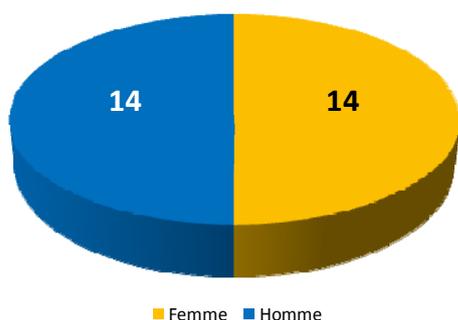
Graphique 12 : représentativité homme-femme dans la catégorie VIEch
(Sources : bases de données ; total : 54 volontaires envoyés pour lesquels le sexe est renseigné)



Dans la catégorie des VIEch, d'après les chiffres dont nous disposons, les hommes sont plus nombreux que les femmes, du moins sur l'année 2012.

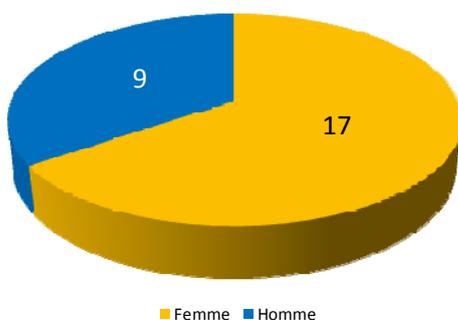
Toutefois, durant les entretiens, les différentes structures d'envoi ont souligné leur recherche de parité au moment de la constitution des groupes.

Graphique 13 : engagement paritaire pour les VSI en Pays de la Loire
(Total : 28 volontaires ; sources base de données France Volontaires)



Sur les 28 ligériens répertoriés en VSI en 2012 par France Volontaires, l'engagement homme-femme est parfaitement paritaire.

Graphique 14 : représentativité homme-femme pour le SVE
(Total : 26 volontaires envoyés en SVE)

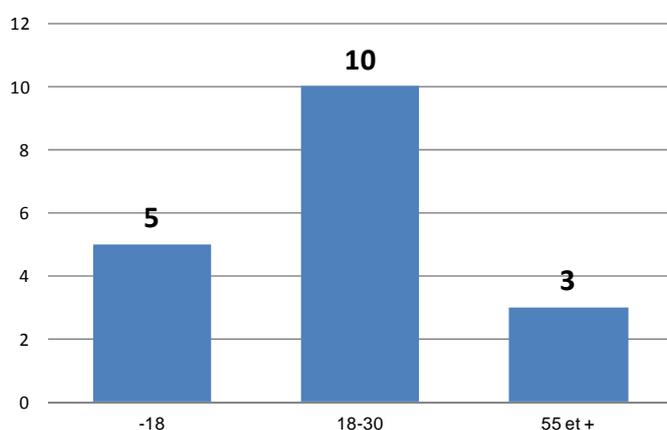


Sur les 26 SVE envoyés par des structures ligériennes en 2012, 17 étaient des femmes. De même et de façon plus flagrante à l'accueil en Pays de la Loire, la plupart des SVE (près de 8/10) sont des femmes.

En Pays de la Loire, de façon globale pour l'année 2012, on peut souligner la présence d'un engagement féminin au regard des différents résultats et des témoignages apportés par les structures et les volontaires. Toutefois, cette remarque doit être nuancée. D'après la présentation des trois graphiques précédents, l'engagement à international des ligériens et ligériennes varie en fonction du type de volontariat effectué. D'après les données disponibles, les femmes semblent être davantage représentées dans les volontariats longs (VSI, SVE) que dans les VIECh.

En ce qui concerne l'âge des volontaires et leur niveau académique, nous n'avons pu nous appuyer que sur les entretiens avec les volontaires (18 entretiens réalisés). Les constats ci-dessous indiquent quelques tendances qui mériteraient d'être approfondies.

*Graphique 15 : répartition des volontaires interviewés selon leur âge
(Total : 18 volontaires interviewés)*



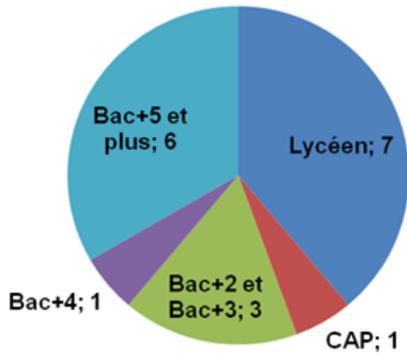
Compte-tenu de la présence importante des associations de jeunesse sur le territoire, c'est sans grande surprise que la tranche d'âge 18-30 ans se trouve la plus représentée. Effectivement, la majorité des structures enquêtées intervient auprès des publics jeunes. Elles sollicitent donc également des financements spécifiques pour les jeunes tels que : le PEJA, le VVSI, JSI, Envie d'Agir, l'OIJ, etc. En ce sens, il n'est pas surprenant d'avoir une surreprésentation des 18-30 ans chez les volontaires internationaux de 2012.

En étudiant de plus près cette répartition, on remarque une certaine homogénéité du volontariat chez les moins de 18 ans. Compte tenu de leur âge et du spectre de possibilités de volontariat à l'international plus restreint, ceux-ci ont tous participé à des VIECh -chantiers et échanges de jeunes européens ou à l'international-. Au contraire, chez les 18-30 ans c'est là que nous retrouvons la plus grande diversité des volontariats et la plus grande diversité des profils en termes de formation notamment. En 2012, les 18-30 ans sont partis sur chantiers et échanges de jeunes européens ou à l'international, sur des SVE, sur des SCI, sur des VSI ou "hors-statut". Les plus de 55 ans interviewés sont quant à eux tous partis pour un volontariat senior (VEC).



Niveau d'études des volontaires

(Total: 18 volontaires)



En ce qui concerne les niveaux d'études, on constate une forte représentation des lycéens qui constituent l'essentiel des volontaires engagés dans le cadre des VIEch.

Les niveaux bac + 5 et plus s'engagent quant à eux principalement dans des missions individuelles et de long terme (SVE, VSI, SCI). Certaines de ces missions peuvent en effet requérir des qualifications importantes (le VSI notamment). Plus généralement, les engagements sur le long termes sont privilégiés

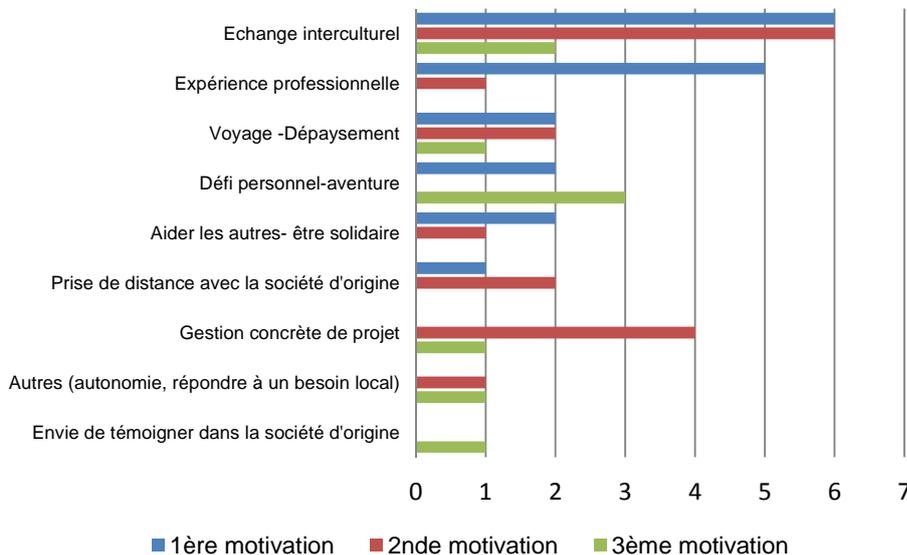
une fois les études terminées .

b. Des motivations plurielles des volontaires

Les motivations des volontaires interrogés sont nombreuses et sont très différentes en fonction du volontariat effectué. Nous avons demandé aux volontaires de prioriser leurs attentes et les motivations qui les ont conduits à s'engager dans un volontariat à l'international. Parmi les plus citées : l'échange interculturel et l'acquisition d'une expérience professionnelle.

Si la recherche d'un échange interculturel prime dans les motivations exprimées par les volontaires, ils sont également nombreux à faire valoir le bénéfice d'une expérience professionnelle ou la participation à la gestion concrète d'un projet. Ces derniers éléments sont concomitants de la professionnalisation du volontariat relevée par les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations. Ces expériences font par conséquent d'autant plus partie d'un parcours de vie, mêlant à la fois choix personnels et recherche d'une expérience professionnelle valorisante.

Graphique 16 : classification des motivations au départ des volontaires interviewés
(Total : 18 volontaires interviewés)



c. Les difficultés exprimées par les volontaires

En amont de la préparation de la mission de volontariat, 6 des 18 volontaires interviewés n'ont rencontré aucune difficulté. Les principales difficultés qui apparaissent en amont de la mission, concernent la recherche de financement ainsi que les désistements. Pour les désistements, les volontaires ont d'une part abordé le désistement de certains des membres de leur groupe en raison du contexte géopolitique international et de l'instabilité de la zone sahélienne « *Certains participants du groupe initial se sont désistés ...Leurs parents sont devenus réticents à leur départ à cause de la guerre au Mali.* » (volontaire partie sur un chantier international au Burkina Faso en 2012).

D'autres volontaires ont souligné la démobilisation d'une partie du groupe raison du retard pris dans la construction du projet. « *Nous avons eu des difficultés à préparer et boucler le projet dans le temps imparti de l'année scolaire; il a donc été repoussé mais certains se sont démobilisés en pensant que cela n'aboutirait pas.* » (volontaire partie au Bénin en « hors statut » en 2012).

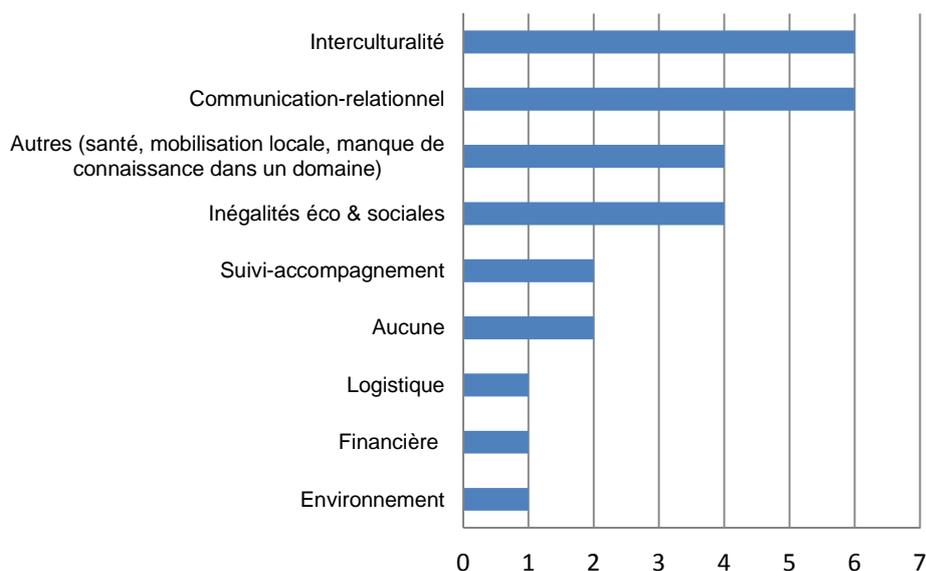
D'autre part ils ont aussi évoqué le désistement d'un partenaire. « *Notre partenaire nous a lâché alors que nous avons déjà monté les dossiers de subvention. Il a fallu rapidement et efficacement trouver un autre partenaire fiable pour pouvoir quand même réaliser notre chantier* » (volontaire parti sur un chantier international en 2012).

C'est pendant la mission de terrain que les volontaires rencontrent les principales difficultés. Si ces difficultés sont diverses et dépendent à la fois de chaque type de volontariat et de la personnalité de chaque volontaire, il n'en reste pas moins que certaines difficultés sont similaires. Tout d'abord, un tiers des 18 volontaires interviewés, mentionne des difficultés interculturelles et de communication-et/ou relationnelles. Parmi les difficultés interculturelles, ils abordent entre autres, la difficulté d'être perçu comme un(e) occidental(e) lié(e) à une association française, la nécessaire prise en compte des fêtes locales (pas toujours anticipée en amont) pour pouvoir mener à bien le projet, ou encore l'adaptation à des spécificités (culinaires, de comportement, etc.) ainsi qu'à des modes et rythmes de vies différents.

En ce qui concerne les difficultés de communication-et/ou relationnelles, elles se sont pour beaucoup concentrées sur la barrière la langue « *mon faible niveau en anglais m'a un peu freiné dans l'interaction et l'intégration avec les autres volontaires car j'étais limité dans la conversation* » (volontaire sur un chantier européen en Grèce en 2012), et sur les relations interpersonnelles avec certains membres du projets qu'ils soient locaux ou que se soit un autre volontaire. « *La principale difficulté pendant mon service civique à l'international ? Hum... c'est clairement l'un des autres volontaires qui ne partageait pas du tout la même vision du volontariat à l'international* » (volontaire en Service Civique à l'international en 2012) « *Je ne sais pas si c'est véritablement une difficulté, mais à plusieurs reprises je me suis sentie très gênée par l'attitude d'un encadrant local. Ils nous mettaient sur un piedestal dans la réalisation des activités, en nous prenant comme exemple et dévalorisaient les jeunes locaux* » (volontaire sur un chantier international en 2012)



Graphique 17 : difficultés exprimées par les volontaires pendant la mission
(Total : 18 volontaires interviewés)



Si le suivi-accompagnement ne ressort pas parmi les difficultés des volontaires, pour autant ce qui en ont "souffert" incitent à la vigilance sur ce point. Effectivement, cette difficulté est avant tout mentionnée par ceux qui partent seuls, car ceux qui partent en groupe bénéficient de la présence d'un encadrant sur place. Le manque de réactivité de la part de l'organisation d'envoi en cas de difficulté ont souvent conduit ces volontaires à prendre des décisions importantes seuls, ce qui au départ peut s'avérer difficile.

Pour conclure, si certaines difficultés sont inhérentes à une mission internationale (la rencontre interculturelle constitue par exemple l'un des principaux apprentissages d'un volontariat), d'autres peuvent être attribuées à des insuffisances d'accompagnement.

Profil type d'un volontaire ligérien :

- * * * une femme (à 60%), avec toutefois des écarts importants selon les formes de volontariat
- * * * entre 18 et 30 ans,
- * * * Plus d'un volontaire sur 3 est lycéen, et près d'un tiers a un niveau Bac +5.
- * * * Des missions réalisées prioritairement dans l'Union européenne (près de 50 % des cas) ou entre l'Afrique subsaharienne et le pourtour méditerranéen (39% des situations),
- * * * sur un chantier ou un échange de jeunes (à 62%),
- * * * dans une mission du domaine de « l'animation, actions jeunesse et éducation » (à 27%).





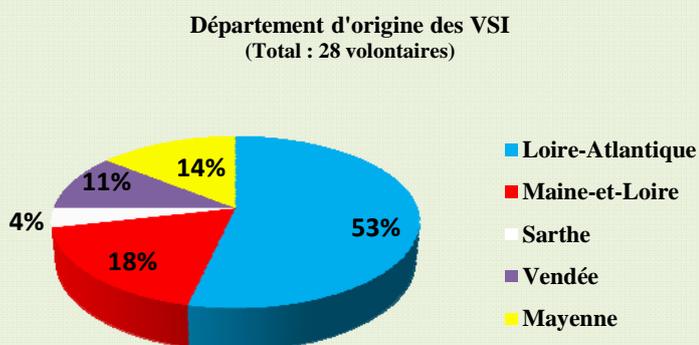
Zoom sur les VSI en Pays de la Loire.

Le VSI est un dispositif s'adressant à tout individu majeur souhaitant s'engager à plein temps dans une mission d'intérêt général à l'international. Ce dispositif est sans limite d'âge et sans condition de diplôme. L'envoi en VSI s'effectue par l'une des 27 organisations agréées par l'Etat.

Attention, l'analyse ci-dessous se base exclusivement sur les VSI envoyés par France Volontaires.

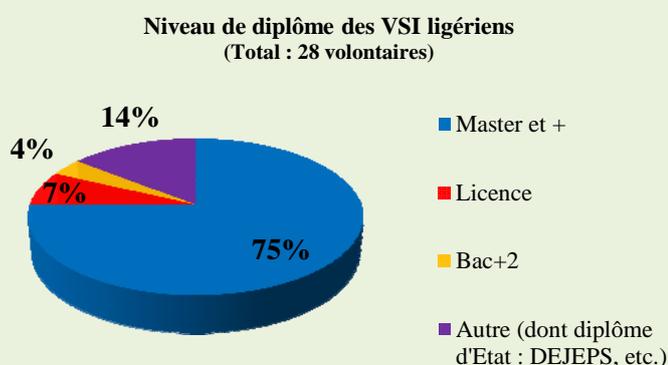
Sur les 2 300 VSI présents dans le monde en 2012, 28 ligériens étaient en mission en VSI avec France Volontaires, avec une parfaite égalité dans la répartition homme-femme.

Plus de la moitié des ligériens en mission en 2012 sont originaires de Loire-Atlantique ce qui confirme la dynamique du département en matière d'engagements volontaires et solidaires à l'international.



Toutefois, seul un volontaire ligérien est parti avec une association ligérienne. Malgré la présence de structures mobilisant des VSI en Pays de la Loire, tous les autres sont partis avec d'autres collectivités territoriales ou bien via des organisations nationales ou internationales.

La majorité des VSI ligériens sont partis dans un pays d'Afrique, sur des missions en lien avec l'action jeunesse, puis sur des missions traitant du "développement local territorial" ou sur des missions ayant pour thématique "économie, organisation et formations professionnelles".



Si l'on regarde de plus près le niveau de diplôme des VSI ligériens, on s'aperçoit qu'être titulaire d'un Master favorise l'accès à ce statut puisque les trois quart d'entre eux sont titulaires d'un niveau supérieur ou égal à un Master. Ceci témoigne de la demande de plus en plus pointue des acteurs ayant recours au VSI et de la montée en responsabilité dans les missions confiées. On comprend dès lors que le VSI soit souvent envisagé comme "tremplin professionnel".



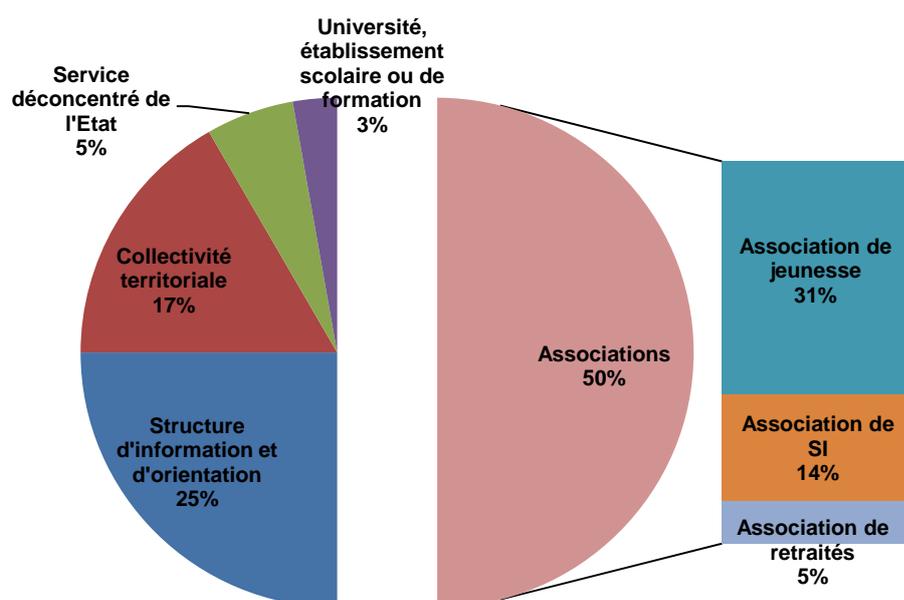
B. Les structures en lien avec le volontariat à l'international en Pays de la Loire

1. Les structures ayant informé / orienté en 2012 : une prédominance des associations

En Pays de la Loire au cours de l'année 2012, plus de **8850 personnes ont été sensibilisées aux engagements volontaires et solidaires à l'international**, et près de la moitié - 4351- a reçu des informations concernant le volontariat à l'international.

Les structures qui effectuent ce travail d'information et d'orientation dans ce domaine se répartissent de la façon suivante :

Graphique 18 : Nature des structures qui ont informé / orienté en 2012
(Total : 36 structures ; source : questionnaire préliminaire).



36 organismes ont informé sur le volontariat à l'international sur le territoire ligérien. Les associations représentent la moitié de ces organismes. Au sein des associations, il convient de distinguer :

- * les associations de retraités informant plus spécifiquement sur les VEC
- * les associations jeunes qui informent avant tout sur les VIEch

- * les associations de solidarité internationale qui transmettent généralement l'information de façon plus "indirecte" à travers la participation à des événements (forums, festival, etc.) ou via des actions d'éducation/de sensibilisation au développement.

Ensuite, 9 structures d'information et d'orientation ont renseigné et orienté sur le volontariat à l'international en 2012. Ces 9 structures ont informé/orienté plus 2200 personnes en 2012 soit un peu plus de 50 % du public informé/orienté en Pays de la Loire.

Au sein des structures d'information/orientation on retrouve :

- * le réseau information jeunesse (ici plus particulièrement les PIJ et le CRIJ.)
 - * le Service Universitaire d'Information et d'Orientation
 - * les Maisons de l'Europe et Centre d'information Europe Direct
 - * les centres RITIMO (réseaux d'information et de documentation pour la SI et le développement)
- * Chaque département dispose d'au moins une structure qui a informé/orienté dans ce domaine (5 structures en Loire-Atlantique, 4 structures en Mayenne, 1 en Vendée et 1 en Sarthe).

Enfin, les services institutionnels, c'est-à-dire les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat jouent un rôle fédérateur. Ils informent les acteurs jeunesse des possibilités de réalisation en matière de volontariat à l'international et informent sur les possibilités de financement de ces actions.

2. Les structures qui ont accueilli et envoyé des volontaires à l'international en 2012

En Pays de la Loire, 49 structures ont été recensées pour l'envoi et l'accueil de volontaires internationaux sur l'année 2012. Parmi ces 49 structures on recense :

- * 13 associations de solidarité internationale
- * 18 associations de jeunesse
- * 3 associations de retraités
- * 5 établissements scolaires et de formation
- * 4 structures d'information/orientation
- * 6 collectivités territoriales



Tableau 2 : Nature des volontariats utilisés selon le type de structure

	Association de SI	Association de jeunesse	Association de retraités	Etablissement scolaire et de formation	Structure d'information/ orientation	Collectivité territoriale
VICh	X	X		X		X
SVE		X			X	X
SCI	X	X				
VSI	X	X				X
VEC	X		X			
Stage	X	X		X		
Hors-statut	X	X		X		

Tableau effectué à partir des données du questionnaire préliminaire et des différentes bases de données.

Nota Bene : Toutes les structures impliquées dans l'envoi et/ou l'accueil de volontaires n'ont pas envoyé ou accueilli de volontaires en 2012. Ainsi il est possible que sur d'autres années plus de structures aient été impliquées.

Les associations de jeunesse et de solidarité sont celles qui mobilisent la plus grande diversité de volontaires, allant pour les associations de solidarité internationale, des VICh jusqu'aux VEC.

Pour approfondir la lecture de ce tableau, il convient de préciser que toutes les structures ne mobilisent pas quantitativement le même volume de volontaires.

* Les associations de solidarité internationale tout comme les associations de retraités (AGIR Abcd, le GREF) recherchent des compétences dans l'envoi de volontaires en mission. C'est pourquoi elles mobilisent avant tout des VEC (Universel, AFDI85, DSF). Les associations de solidarité internationale, pour celles qui peuvent en assumer le financement, mobilisent également des VSI (Coopération Atlantique-Guinée 44), et suivant leur champ d'action, elles utilisent le dispositif du SCI (DSF, AYITI EDUCATION-AE). Ces associations envoient parfois des hors-statut lorsque le volontaire a un profil particulier (a déjà effectué un service civique par exemple) et/ou ne s'inscrit sur aucun dispositif.



- * Les associations de jeunesse quant à elles travaillent en priorité sur l'échange interculturel. Ainsi elles mobilisent majoritairement des VIEch (CEMEA, Animaje, Concordia, études et chantiers Bretagne-Pays de la Loire, animation loisirs Ecoouflant, la Loco, Léo Lagrange Ouest) et sont aussi pourvoyeuses de SVE (FAL44-Liguedel'Enseignement, CEMEA). Les plus importantes (CEMEA, FRANCAS) peuvent être amenées à organiser des stages (stages BAFA bi-nationaux ou tri-nationaux ou stage à l'étranger) et à mobiliser des VSI (voir encart sur le programme Palestine, page 66).
- * Les établissements scolaires et de formation envoient des jeunes sur des VIEch, en particulier grâce aux programmes JSI et VVSI (Etablissement Notre-Dame du Bon Accueil, Etablissement St-Martin). Les établissements scolaires participent également à l'envoi de stagiaires, qui en fonction de la volonté des étudiants, peuvent s'effectuer à l'international (avec une notion d'engagement, de solidarité, d'interculturalité). Les établissements envoient également leurs étudiants "hors-statut" s'ils ne sollicitent ou ne reçoivent aucun financement des dispositifs existants, ce qui pour autant ne témoignent pas toujours d'un déficit d'accompagnement.
- * Les collectivités territoriales, via leur service jeunesse en particulier, participent principalement à l'organisation de VIEch (ville de Saumur, ville de Saint Hilaire de Riez, ville de Bouchemaine, communauté de communes du bassin Ludois, etc.) Dans une moindre mesure, les collectivités territoriales s'approprient le dispositif SVE. Elles en envoient dans les villes avec qui elles ont des coopérations, ou des liens ou bien en accueillent au sein de leur structure jeunesse par exemple (Espace Jeunes La Roche-sur-Yon). Les plus grosses collectivités quant à elles mobilisent des VSI (Conseil régional par exemple).
- * Les structures d'information/orientation mobilisent elles aussi des volontaires, ce qui peut paraître surprenant au premier abord. En fait, les Maisons de l'Europe, ou les Centre Europe direct mobilisent des SVE car qui mieux qu'un jeune européen en mobilité communiquera sur l'Europe, suscitera la curiosité et transmettra l'envie de s'inscrire dans un projet européen ou à l'international?
- * De façon générale et quelle que soit la structure, l'idée sous-jacente des structures qui mobilisent des volontaires, est également de pouvoir impacter au local à travers la mobilité internationale ou européenne.

Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête, la majorité des structures interviewées qui mobilisent des volontaires à l'international (15/20) ont expliqué leur choix en invoquant des raisons sociales. Mobiliser des volontaires, que ce soit à l'accueil ou à l'envoi, favorise l'ouverture sur le monde, et s'inscrit dans des politiques éducatives. Effectivement, cela permet d'aborder les thématiques de la tolérance, de la non-discrimination. C'est aussi l'occasion de favoriser les rencontres et de créer du lien avec les associations et les structures « du Sud ». Le lien entre territoire et volontariat devient l'un des éléments centraux dans la mobilisation de volontaires.



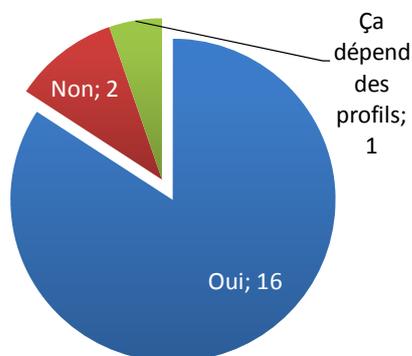
Seules 3 structures (sur 20 structures interviewées mobilisant des volontaires) mentionnent des raisons économiques pour expliquer l'envoi de volontaires et bien souvent, ce n'est de toute façon pas la raison économique qui est l'élément déterminant dans la décision d'envoi ou d'accueil de volontaires.

A retenir :

- * * * Si la plupart des structures qui mobilisent des volontaires l'international se situent en zone urbaine (Nantes, Angers, Laval, la Roche-sur-Yon, le Mans), des initiatives existent dans les territoires plus ruraux comme à Pouzauges (85), Nalliers (85), Saint Lézin (49), Saint-Florent-le-Vieil, Parné-sur-Roc (53). Comme l'explique la coordinatrice de l'office socio-éducatif de Nalliers, le montage d'un projet de chantier de jeunes à l'international repose sur : « une recette nécessitant des ingrédients essentiels :
- * * * des bénévoles motivés pour le projet avec un coordinateur très impliqué,
- * * * des jeunes curieux, parties prenantes dans la structure et engagés tout au long du projet,
- * * * un environnement territorial à exploiter tels les marais vendéens,
- * * * enfin l'appartenance à un réseau facilite la mise en œuvre du projet ».

3. L'accompagnement des volontaires à l'international en Pays de la Loire

Tout d'abord, sur les 19 structures enquêtées envoyant des volontaires à l'international, plus des trois quarts organisent ou prévoient une préparation au départ.



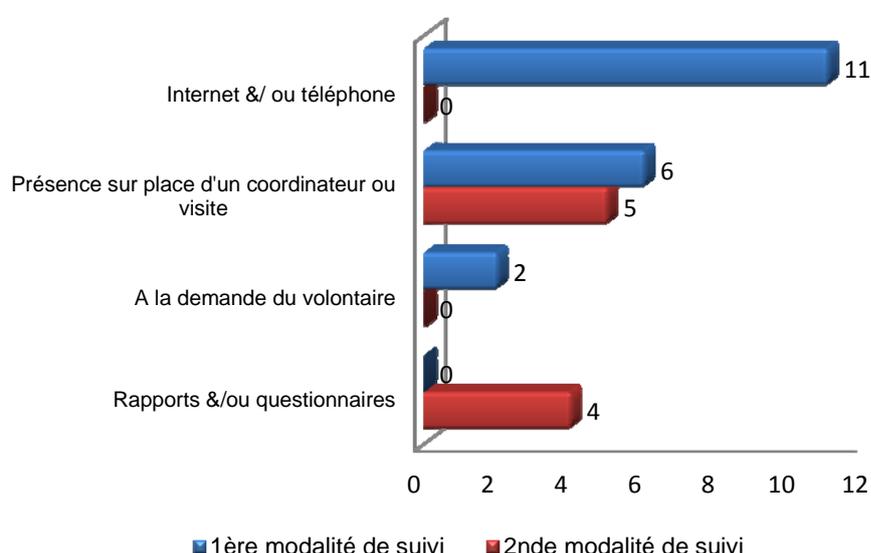
Graphique 19 : Les volontaires de votre structure bénéficient-ils d'une formation au départ ?
(Total : 19 structures)

Cependant, tous les acteurs du volontariat à l'international ne définissent pas de la même façon le terme « accompagnement ». Diverses réalités concernant l'accompagnement se manifestent dans chaque département voire même dans chaque structure. Certaines structures organisant des

chantiers de bénévoles à l'international par exemple, ne connaissent pas leur groupe en amont (possibilité pour les jeunes de s'inscrire sur une thématique de chantier par internet). Dès lors l'accompagnement en amont se révèle plus difficile car le jeune n'est pas forcément à proximité ou ne sollicite pas d'accompagnement particulier. L'accompagnement s'effectuera alors sur place par les encadrants du chantier, une fois les jeunes arrivés.

À la question, « Comment assurez-vous le suivi/accompagnement du volontaire en mission ? » une majorité de structures utilise internet et/ou le téléphone dans les modalités de suivi du /des volontaire(s) en mission. Sur les volontariats à l'international de groupe (VIEch, ou certaines missions de retraités), un encadrant ou un coordinateur de groupe est souvent présent sur le terrain.

Graphique 20 : modalités de suivi accompagnement des volontaires pendant leur mission
(Total : 19 structures)



En général, que le suivi soit effectué sur place ou à distance, son contenu porte presque toujours sur l'avancée de la mission et le positionnement du projet (15/19). Ensuite, dans un second temps, l'intégration des relations interculturelles est souvent abordée (9/19). Dans certaines situations (pour un volontaire plus éloigné de la mobilité, ou pour un jeune volontaire parti pour une mission avec de lourdes responsabilités, etc.) un suivi plus personnel et plus psychologique peut être apporté par les structures.

Lorsque l'on s'intéresse au suivi des volontaires au retour de leur mission, 12 structures (sur les 19 enquêtées) mentionnent effectuer elles-mêmes un suivi-accompagnement au bilan et à la restitution de la mission. Seulement 4 structures disent ne pas l'effectuer et ne pas en prévoir et 3 n'ont pas renseigné cette question (ne souhaitaient pas se prononcer, ou bien ont envoyé leurs premiers volontaires en 2012 et leur retour n'était pas effectif lors de l'entretien).

Enfin, si l'on croise les informations données par les structures avec celles fournies par les volontaires, on s'aperçoit que les volontaires sont plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur formation au départ (15/ 18 des interviewés sont satisfaits ou très satisfaits). Néanmoins, concernant le suivi pendant la mission, plus d'un quart des volontaires estiment que le suivi accompagnement n'a pas répondu à leurs besoins. Il s'agit généralement de volontaires ayant des responsabilités (VSI, SCI, etc.) qui mentionnent des faiblesses dans le suivi accompagnement durant la mission. Au retour de mission, les volontaires interviewés étaient en général satisfaits du suivi, mais à plusieurs reprises, ils ont exprimé que ce suivi n'était pas très approfondi. Il s'agissait avant tout d'une réunion où ce volontariat était évoqué parmi d'autres sujets, d'autres expériences et certains ont évoqué l'importance de pouvoir avoir des temps individuels afin de pouvoir analyser et valoriser cette expérience.

A retenir:

✱ ✱ ✱ Tous les acteurs des engagements volontaires et solidaires à l'international ne mettent pas la même définition derrière le terme « accompagnement ». Ceci donne lieu à un large champ des possibles lié également aux différents volontaires mobilisés.

On retiendra tout de même que les préparations au départ sont généralement effectuées en interne et reposent en grande partie sur un partage d'expériences. Par ailleurs, différentes manières d'appréhender l'accompagnement et la préparation sont à souligner.

✱ ✱ ✱ Chez les volontaires les plus expérimentés, de par leur expérience professionnelle, ou de précédentes expériences de volontariat, certains considèrent que les formations ne sont pas nécessaires.

✱ ✱ ✱ Au contraire, pour des premières expériences de volontariats, d'autant plus chez les plus jeunes (16-25 ans), les volontaires ont apprécié que les difficultés inhérentes à l'interculturalité soient abordées et qu'il y ait une réflexion sur l'action menée.

4. Les dispositifs financiers identifiés dans le cadre de l'étude

Avant de présenter les dispositifs financiers identifiés dans le cadre de l'étude, il convient de préciser que ce tableau ne prétend pas à l'exhaustivité. Effectivement, il ne prend pas en compte toutes les collectivités territoriales qui ponctuellement financent des initiatives d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Toutefois, il nous a semblé intéressant de pouvoir présenter les financements identifiés, laissant ainsi entrevoir ce qui peut être mobilisé sur le territoire. Par ailleurs, ce tableau peut servir de premier jalon pour de futurs approfondissements.



Tableau 3 : Les dispositifs de financements des volontariats en Pays de la Loire

1. Dispositif de financements directs aux volontariats

Origine du financement	Nom du dispositif	Référent en Pays de la Loire	Nombre de projets soutenus	Brève présentation du dispositif	Montant total alloué en 2012
Union Européenne	Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)	DRJSCS	-26 SVE envoyés -18 SVE accueillis -10 actions 1.1 (échange de jeunes)	Le programme entend inspirer auprès des jeunes Européens un sentiment de citoyenneté européenne active, de solidarité et de tolérance. Il vise à promouvoir la mobilité au sein et au-delà des frontières de l'UE, l'apprentissage non formel et le dialogue interculturel, ainsi qu'à encourager l'intégration de tous les jeunes. www.jeunesseenaction.fr http://ec.europa.eu/youth/documents/guide_fr.pdf	Non renseigné
Etat	Programme Jeunesse et Solidarité Internationale (MAE)	DRJSCS / France Volontaires	5 JSI 44 jeunes bénéficiaires	Les programmes JSI et VVSI octroient des subventions à des groupes de jeunes dans le cadre de la solidarité internationale et de l'éducation au développement. Ces dispositifs relèvent du ministère des Affaires étrangères, et rentrent dans la logique de soutien à l'ensemble des jeunes qui souhaitent réaliser des projets de solidarité internationale, ou de rencontres interculturelles entre les jeunes. www.fonjep.fr	22 700 €
	Programme Ville Vie Vacances Solidarité Internationale (MAE)	DRJSCS / France Volontaires	2 VVSI 20 jeunes bénéficiaires		15 000€
Conseil régional des Pays de la Loire	Office International de la jeunesse. (OIJ)	Pôle Jeunesse Education Populaire	41 projets d'associations ou de collectivités territoriales œuvrant dans le domaine de la SI ou de la jeunesse.	L'OIJ soutient et accompagne des projets de jeunes (15-30 ans) permettant une meilleure intégration et compréhension entre les populations d'origines et de nationalités différentes ou d'accueillir des jeunes d'autres pays dans la région des Pays de La Loire. Ils concernent les organismes ligériens, de droit privé à but non lucratif ou des collectivités territoriales œuvrant pour partie dans le domaine de la jeunesse ou de l'international. www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/aides-regionales-themes/culture-et-sports/actu-detaillee/n/office-international-des-jeunes-interculturel/	150 000€



Etat/Conseil régional	Fonds pour l'intégration des jeunes Ligériens dans les zones de coopération des collectivités ligériennes	Conseil régional Service Relations Internationales et Européennes	N.C	<p>Ce fonds permet de soutenir l'envoi de jeunes volontaires ligériens, ou l'accueil de jeunes du Sud, pour appuyer la mise en œuvre des projets de coopération décentralisée.</p> <p>Les jeunes concernés doivent avoir entre 16 à 30 ans et s'inscrire sur des dispositifs ou statuts spécifiques (Volontariat de Solidarité Internationale, Engagement de Service Civique International, Volontariat de Service Civique International).</p> <p>L'aide octroyée conjointement par l'Etat et la Région des Pays de la Loire n'excédera pas 25% du coût global éligible du projet. En cas de projets mutualisés, le plafond est de 35%</p>	Montant à venir pour 2013 : 160 000 € (dont 80 000 € de la Région sous réserve du vote des crédits)
Conseil général de Loire-Atlantique	44) Projets de congés solidaires		10 projets (10 bénéficiaires)	Le dispositif vise à «encourager les agents de la collectivité à mener une expérience à l'international sur leur temps de congés annuel. »	N.C
Ville de La Roche-sur-Yon	Bourse Ulysse	Service des Relations Internationales	6 projets (25 bénéficiaires)	<p>La bourse Ulysse soutient des projets individuels ou collectifs pour tous les jeunes (16-30 ans) résidants sur le territoire de La Roche-sur-Yon et de son agglomération. Cette bourse finance la découverte culturelle, sociale ou solidaire, s'inscrivant hors du cadre scolaire, universitaire, professionnel ou humanitaire. Les projets peuvent se dérouler dans un pays tiers en Europe ou dans le reste du monde ou encore sur le territoire de l'agglomération yonnaise si le projet fait suite à un précédent projet pour lequel les jeunes ont bénéficié de la bourse Ulysse.</p> <p>http://www.ville-larochesuryon.fr/405-la-bourse-ulysse.htm</p>	11 000€
Nantes Métropole	Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) – Echanges solidaires internationaux	Ville de Nantes	12 (30 bénéficiaires)	<p>Ce CLAP se déroule en plusieurs thématiques. Celle qui nous concerne ici vise les projets ayant pour thématique la solidarité internationale. Ce financement s'adresse aux jeunes de 16 et 25 ans, nantais ou étudiant à Nantes. Une rencontre avec un jury est obligatoire pour attribuer les aides financières.</p> <p>http://www.nantes.fr/home/a-votre-service/fiches-pratiques/jeunesses-nantaises/page-service-1.html#.Ubrl7NgtVcU</p>	10 000€
La Chapelle sur Erdre	Fonds Local d'Aide aux Initiatives Jeunes (FLAIJ)	Mairie de la Chapelle sur Erdre	2 projets (6 bénéficiaires)	<p>Le Fonds Local d'Aide aux Initiatives Jeunes encourage, soutient et développe l'initiative des jeunes en leur donnant la possibilité d'agir dans divers domaines tels que la culture, la musique, la danse, la science, l'éducation, le social, la solidarité, l'écologie, le sport. Cette aide peut prendre plusieurs formes : une écoute et un accompagnement, un appui technique ou matériel, une aide financière.</p> <p>http://www.lachapellesurerdre.fr/laccompagnement-de-projets-jeunes</p>	700€



Ville de Saumur	ID Jeunes	service des Relations Internationales	1 (1 bénéficiaire)	Cette aide soutient les jeunes saumurois(es) de 15-29 ans souhaitant mettre en œuvre de leur propre initiative des projets dans les domaines suivants : solidarité, citoyenneté, culture, sport, environnement (thématiques non exhaustives). Les porteurs de projets peuvent bénéficier de conseils méthodologique dans le montage de l'action, d'une aide en nature et éventuellement d'une aide financière (non cumulable avec d'autre subvention de la ville). http://www.ville-saumur.fr/pdf/services/REGLEMENT%20SAUMUR%20ID%20JEUNES.pdf	650 €
------------------------	-----------	---------------------------------------	-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

2. Les autres dispositifs de financement pouvant indirectement appuyer les volontariats à l'international

Origine du financement	Nom du dispositif	Référent en Pays de la Loire	Nombre de projets soutenus	Brève présentation du dispositif	Montant total alloué en 2012
Etat/Région	Contrat Etat/région axe 1 soutien aux projets de coopération décentralisée	Conseil régional des Pays de la Loire	CRCD : 25 projets (cf Conseil régional)	Ce fonds vise à soutenir et encourager les actions des coopérations décentralisées menées par les collectivités territoriales ligériennes sur des zones géographiques précises : pays éligibles à l'APD ; sont exclus les pays émergents avec lesquels le MAE a mis en place des appels à projets bilatéraux en soutien à la coopération décentralisée et des thématiques précises (voir document en ligne "REGLEMENT DU CONTRAT ETAT- REGION DES PAYS DE LA LOIRE") l'aide octroyée conjointement par l'Etat et la Région des Pays de la Loire n'excédera pas 25% du coût global éligible du projet. En cas de projets mutualisés, le plafond est de 35%.	255 000€ (montant à venir pour 2013)
Conseil régional des Pays de la Loire	FRASICOD	Conseil régional Service Relations Internationales et Européennes	-40 projets FRASICOD pour les associations et établissements de formations avec leur siège en PDL, -70 projets. Coopération décentralisée :	Le FRASICOD LA-BAS soutient les projets de coopération à destination des pays en développement ou émergents. Cette subvention s'adresse aux associations, aux établissements d'enseignement et de formation et finance les trois thématiques suivantes : -besoins fondamentaux (santé, eau, assainissement, sécurité alimentaire) -éducation – formation Développement économique local (activités génératrices de revenus des populations locales et tourisme solidaire/durable), -préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles. La pérennité des projets est un aspect fondamental dans l'appréciation des dossiers http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/international/actu-	700 000€



			-CRCD : 25 projets	detaillée/n/frasicod-la-bas/ - soutien aux projets de coopération décentralisée (voir case ci-dessus).	
Etat	-Bourse envie d'agir – projet jeune	DRJSCS/DDCS	10 projets (70bénéficiaires)	Envie d'agir est un programme du ministère de la Jeunesse qui encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes (de 15 à 30 ans) dans tous les domaines : animation locale, citoyenneté et solidarité internationale ou de proximité, création culturelle, développement durable, création d'entreprise. Le projet présenté doit être une initiative directe du/des jeune(s) porteur(s) du projet, individuelle ou collective. Il doit présenter un caractère de défi pour soi par rapport à un parcours personnel, d'utilité sociale ou d'impact local et une faisabilité technique et financière. http://www.ddjs-maine-et-loire.jeunesse-sports.gouv.fr/bibliotheque/Image/ReglementProjetJ2011.pdf	7 000€
	-"Projets jeunes" -"Innov' jeunes"	DDCS 72	11 projets Subventions allant de 375 à 875€	Innove Jeunes (11-30 ans) et Projet jeunes (12-18 ans) s'adressent aux jeunes du territoire Sarthois accompagnés par une structure référente : collectivité locale, association agréée mouvement d'éducation populaire, centre social, association à vocation sociale (sur présentation des statuts). Les projets financés peuvent être réalisés dans les domaines de la culture, de la solidarité, des sciences et techniques, du sport et se dérouler dans tous les pays du monde. Ce projet collectif ou individuel doit se dérouler sur une période de vacances ou à l'année, hors cadre scolaire. https://sites.google.com/site/resojeunesse72ressources/jeunes-en-projet	7466€
Ville d'Orvault	Pass'initiatives (jeunes entre 15 et 25 ans)	Ville d'Orvault	1 (1 bénéficiaire pour les actions solidaires à caractère humanitaire)	Cette aide s'adresse aux jeunes Orvaltais de 15 à 25 ans et vise plusieurs catégories de projets : -les actions solidaires à caractère humanitaire et/ou en lien avec le développement durable, -les actions de proximité visant à améliorer le cadre de vie dans un quartier de la ville, -les actions favorisant le développement de l'animation locale, ou les relations entre personnes, -les projets de vacances dans le cadre d'un premier départ en autonomie, favorisant le dépaysement, la découverte culturelle... Le Pass'initiatives peut être sollicité tant pour un projet individuel que pour un projet collectif (hors association). Dans ce dernier cas, le groupe doit être composé à minima de 50 % d'Orvaltais.	375€



a. Le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)

Le PEJA est un programme d'éducation non formelle. Il dispose d'une enveloppe globale de 885 millions d'euros pour la période 2007-2013 répartis entre les pays participants.

✱ Priorité du programme :

-sensibiliser à la citoyenneté européenne,

-la participation active des jeunes tout au long du projet en vue d'accroître leur participation à la vie citoyenne de leur communauté,

-la diversité culturelle et le caractère interculturel du projet,

-l'inclusion des publics plus éloignés de la mobilité (jeunes se trouvant en situation plus défavorisée en raison d'obstacle sociaux).

✱ Les actions du PEJA mobilisées en Pays de la Loire en 2012 :

Actions du PEJA	Action 1.1 Echanges de jeunes	Action 1.2 Initiatives de jeunes	Action 2. Service volontaire européen	Action 3.1 Coopération avec les pays partenaires voisins de l'UE
Public	Les jeunes de 13-25 ans	Les jeunes de 15 à 30 ans	Tous les jeunes de 18-30 ans. Possibilité d'élargissement pour les jeunes de 16-17 ans ayant moins d'opportunité.	Axe 1 : groupe de jeunes de 13 à 25 ans. Axe 2 : tous les acteurs bénévoles ou professionnels (animateurs, etc.) du domaine de la jeunesse
Description	Permettre à un groupe de jeunes de divers pays de se rencontrer et d'apprendre à mieux connaître leurs cultures respectives. L'échange s'effectue autour d'un thème d'intérêt commun.	Soutenir les projets collectifs des jeunes leur permettant de développer leur esprit d'initiative et leur créativité. Les projets doivent développer une dimension européenne.	Soutenir un projet d'intérêt général et utile à la communauté d'accueil, et porté par un organisme accrédité.	Soutenir les échanges de jeunes, les projets de formation et de mise en réseau dans le domaine de la jeunesse réalisés avec les pays "Partenaires voisins de l'UE".
Durée et nombre de participants	-6 à 21 jours -16 à 60 participants	-3 à 18 mois -Au minimum, le groupe est composé de 4 jeunes.	-2 à 12 mois, avec la possibilité de faire des SVE pour les jeunes (16-17 ans à partir de 2 semaines)	Non renseigné
Montant de la subvention	-70% des frais de transport, -100% d'une visite de planification préalable. La subvention comprend un forfait pour les dépenses liées à l'échange (hébergement, restauration, préparation des activités...). Une somme supplémentaire peut être attribuée pour les activités liées au suivi, et à la diffusion et l'exploitation des résultats.	-Initiative de jeunes : Montant maximum de 6 200 € -Initiative de jeunes transnationale : 9000 € maximum + une partie des frais de voyages internationaux.	- 90% des frais de voyage, - 1 forfait/ mois/volontaire pour l'ensemble des autres coûts du projet (570€ en France), - éventuellement des coûts exceptionnels, - Le volontaire perçoit une indemnité selon les pays d'accueil (ex. 125€/mois en France) et bénéficie d'une protection sociale, d'un soutien linguistique et d'un tutorat.	Pour les jeunes : Similaire au forfait Action 1.1 Pour les responsables : Similaire au forfait Action 4.3 (« Formation ») Sauf forfait spécifique si accueil dans « pays partenaires voisins »



En 2013, une action 4.3 « Formation et mise en réseau des acteurs du secteur jeunesse et des organisations de jeunesse » a été effectuée pour des professionnels jeunesse du Maine-et-Loire. Il s'agissait d'un séjour d'étude en Hongrie pour développer des partenariats et de réseaux durables entre des organisations du Maine-et-Loire et des organisations européennes de la jeunesse. Le but de cette action est de faciliter la mise en œuvre de futurs projets.

b. Les programmes du MAE : Jeunesse, Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie Vacances, Solidarité Internationale (VVVSI)

En 2012, 7 projets JSI/VVVSI (5 JSI et 2 VVVSI) ont été financés et ont bénéficié à 64 jeunes ligériens, ce qui est assez peu au regard du nombre de jeunes ligériens envoyés sur des chantiers et échanges de jeunes (678).

Dans ces deux programmes, il s'agit d'une rencontre interculturelle de jeunes, organisée autour d'une action de développement, à l'international ou en France. Les projets relèvent d'une logique d'engagement personnel dans une démarche collective. La différence entre les deux programmes se situe dans le public éligible.

- * Le VVVSI s'adresse aux jeunes des quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville.
- * Le JSI quant à lui, peut répondre aux sollicitations de l'ensemble des jeunes quelle que soit leur situation personnelle.

* Critères d'éligibilité :

- * être âgé de 15 à 25 ans,
- * constituer un groupe entre 5 et 16 jeunes,
- * le séjour est d'au minimum 3 semaines l'été et 15 jours le reste de l'année,
- * constituer un partenariat local dans lequel les jeunes doivent être impliqués,
- * veiller à la pérennité de l'action entreprise,
- * être parrainé par une association de solidarité internationale habilitée (7 collectifs y sont habilités : CRID, CLONG –Volontariat, Solidarité Laïque, CNAJEP, la coordination d'Agen, le FORIM, le Groupe Initiatives).
- * pour le dispositif VVVSI, il faut relever des territoires « politique de la ville ».

* Montant du financement :

- * il ne peut pas excéder 50% du budget total,



- * il s'échelonne entre 2000 et 7500 euros.
- * Il ne prend pas en charge les coûts de déplacement

c. L'Office International de la Jeunesse (OIJ), volet international (Conseil régional des Pays de la Loire)

L'OIJ donne une impulsion aux projets de jeunes, notamment à l'international. Effectivement, deux dimensions composent ce financement : l'une internationale, l'autre culturelle.

La dimension internationale vise à la fois à soutenir et accompagner des projets de jeunes ligériens à l'international, mais aussi à accueillir des jeunes d'autres pays en Pays de la Loire.

L'OIJ est un espace de concertation au sein duquel les acteurs associatifs et le Conseil régional formulent un avis et des recommandations sur les dossiers de subvention. Les points de vigilance et les points positifs sont transmis aux structures afin qu'elles puissent consolider les projets. Dans le domaine de l'interculturalité et de la solidarité internationale, il est recommandé aux structures de solliciter l'avis extérieur de professionnel de formation (via les CASI), ou de solliciter l'appui de France Volontaires pour l'obtention de conseils techniques (obtention visa, contexte géopolitique etc.)

Une montée qualitative des projets a été remarquée au cours des instructions de dossiers de l'année 2013 ce qui peut être concomitant à la révision du règlement de l'OIJ cette même année.

* Critères d'éligibilité :

- * Etre un organisme de droit privé à but non lucratif ou une collectivité territoriale œuvrant pour partie dans le domaine de la jeunesse ou de l'international.
- * La structure demandeuse doit être domiciliée en Pays de la Loire et être en lien avec un acteur régional reconnu dans le domaine de l'action internationale (CASI par exemple) ou de la jeunesse (CRAJEP, etc.).
- * Les projets doivent être à destination des jeunes de 15 à 30 ans demeurant dans la région des Pays de la Loire.
- * Le projet doit correspondre à l'une des thématiques suivantes : Co-développement, pratiques culturelles et sportives, actions interculturelles, citoyenneté et solidarité, chantiers internationaux, échanges de jeunes, actions humanitaires.
- * Les jeunes doivent être partie prenante du projet.
- * En amont et en aval, le projet doit s'inscrire dans une démarche de co-développement du territoire.
- * Un porteur de projet ne peut être soutenu plus de trois fois par an.
- * Il faut disposer d'un minimum de 20 % de fonds propres pour la réalisation du projet.



* Montant du financement :

- * Un montant annuel maximum de 5000 € de subvention est accordé pour chaque porteur de projet.
- * L'aide ne pourra excéder 50 % du budget prévisionnel de l'action.

d. Le fonds régional pour l'intégration des jeunes dans la coopération décentralisée (Conseil régional des Pays de la Loire)

L'axe 2 du contrat cadre Etat-Région Pays de la Loire -Fonds régional pour l'intégration des jeunes dans l'action internationale-, est un crédit contractualisé pour une durée de deux ans. Cette convention Etat-Région est unique en France et met œuvre un financement conjoint pour soutenir la coopération décentralisée à l'échelle du territoire régional à travers la mise en place d'une Commission Régionale de la Coopération Décentralisée (CRCD). Plus précisément, l'axe 2 est destiné à favoriser l'engagement des jeunes dans les coopérations décentralisées des collectivités ligériennes. La mobilisation de cet outil s'annonce comme un élément catalyseur en faveur du volontariat des jeunes à l'international dans la région.

* Critères d'éligibilité :

- * Toute collectivité ligérienne souhaitant envoyer un jeune volontaire ou stagiaire ligérien dans une zone de coopération décentralisée ligérienne.
- * Toute collectivité ligérienne souhaitant accueillir un jeune du Sud issu d'une zone de coopération décentralisée ligérienne.
- * Le jeune concerné doit avoir entre 16 et 30 ans.
- * Le jeune concerné doit s'inscrire sur l'un des dispositifs ou statuts suivants :
 - Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
 - Service Civique à l'International (SCI)
 - Volontariat de Service Civique (pour les plus de 25 ans)
 - Stagiaires bénéficiant d'une convention établissement d'enseignement-collectivité. (Le stagiaire est recruté pour apporter un appui aux projets de coopération décentralisée entre les deux collectivités partenaires chefs de file).

Ainsi en additionnant les budgets annuels de l'OIJ, et l'axe 2 de la CRCD, la Région des Pays de la Loire mobilise 210 000 € pouvant faire office de levier pour favoriser l'engagement des jeunes dans les projets de solidarité internationale.



e. Le CLAP : Comité Local d'Aide aux Projets (ville de Nantes)

Ce dispositif se décline en plusieurs volets et accompagne les jeunes porteurs de projets au travers de conseils, d'orientation d'aide au montage financier. Grâce à un réseau d'associations, il permet d'accueillir les jeunes de façon personnalisée dans toutes les phases de leurs parcours (diagnostic, orientation, conseil, expertise, financement, suivi...). Le volet qui nous intéresse concerne les « Echanges solidaires internationaux ». Ce financement incite et encourage les jeunes à élaborer des projets d'aide humanitaire internationale.

Sur cette dimension 12 projets ont été financés en 2012 pour un montant total de 10 000 € et 30 jeunes nantais en ont bénéficié.

Critères d'éligibilité :

-  Etre porteur d'un projet de solidarité internationale.
-  Avoir le statut lycéen, apprenti ou étudiant nantais.
-  Avoir entre 16 et 25ans.
-  Dans le cadre d'un projet collectif, le responsable doit être majeur.

 En Pays de la Loire, il existe plusieurs financements locaux ou régionaux (OIJ, axe 2 de la CRCD) qui soutiennent directement les engagements volontaires et solidaires à l'international. Ils revêtent diverses formes : soit les structures peuvent bénéficier de subventions, soit ce sont les volontaires (plus spécifiquement les jeunes) qui obtiennent des bourses individuelles (CLAP, « Saumur ID jeune », etc.).



III. Analyse et questionnements

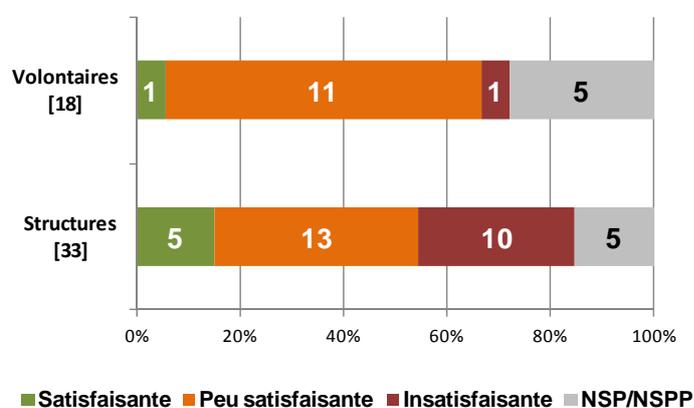
Il s'agit ici d'exposer ici les points saillants sur le volontariat à l'international dans la région au vue des différentes données et entretiens que nous avons réalisés. La synthèse des avis et indications proposées par les différents acteurs du territoire ainsi que les données statistiques que nous avons pu faire ressortir nous permettent également de formuler quelques hypothèses de travail.

A. Analyse du panorama régional des actions de volontariat à l'international

1. Un manque de lisibilité sur l'information et les possibilités de volontariat à l'international

D'après les entretiens effectués avec les structures et les volontaires, 23 structures sur 33 interviewées évaluent l'accès à l'information insatisfaisante ou peu satisfaisante. Pour 12 des 18 volontaires interviewés elle est peu ou pas satisfaisante.

Graphique 21 : évaluation de l'accès à l'information sur le volontariat à l'international en Pays de la Loire
(Total : 33 structures – 18 volontaires)



A plusieurs reprises, les différentes personnes interviewées ont mentionné que l'information n'est pas toujours claire. Un volontaire ayant évalué l'information satisfaisante nous dit : « l'information est satisfaisante lorsque l'on est averti et que l'on sait où chercher. Sinon, sous cette masse d'information, c'est difficilement déchiffrable ».

Il semble effectivement que l'information existe, et existe en masse. L'enjeu se situe plus particulièrement dans son accompagnement, c'est-à-dire à la fois dans les choix qui sont faits pour sa diffusion (supports, moyens mis en œuvre) et pour la mise en place de sa médiation (formation/sensibilisation des structures relais ou non à l'accompagnement à l'international, etc.).

2. Des modalités d'accompagnement disparates et un faible accompagnement au retour des volontaires



Comme il a été évoqué dans la partie précédente -L'accompagnement des volontaires à l'international en Pays de la Loire (II- B. 3.)- les modalités d'accompagnement qu'elles concernent la préparation au départ, l'accompagnement pendant la mission et puis au retour de la mission sont hétérogènes.

✧ Revenons plus précisément sur la situation d'un volontaire en recherche d'accompagnement pour la construction d'un projet de volontariat dans chaque département.

✧ Au niveau régional

Le réseau des Acteurs Ligériens de la Coopération Internationale et du Développement - ALCID, (géré par un comité co-présidé par le Préfet de Région et le Président du Conseil régional) organise des sessions de formation pratique pour les acteurs qui s'engagent dans des projets de coopération internationale et de développement. Les acteurs concernés sont à la fois les associations, les collectivités locales, les établissements d'enseignement, etc. Ces formations ont lieu dans les cinq départements : Nantes, le Mans, la Roche-sur-Yon, Angers et Laval. Pour exemple, les thématiques suivantes ont été abordées lors des différentes formations : « réussir son projet de Solidarité Internationale », « aide au montage de projets d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale », « évaluer / capitaliser - sensibiliser ici ».

✧ En Mayenne (53)

En Mayenne, la maison de l'Europe de Laval est force de proposition pour les initiatives européennes ; elle conseille les acteurs dans la réalisation de projets européens. Néanmoins, au jour d'aujourd'hui, il n'existe pas d'acteurs clairement identifiés pour l'accompagnement de projets de solidarité internationale dans le département. Ce sont les organismes d'envoi qui organisent -s'ils le peuvent- ces formations. D'ailleurs aucune structure n'a sollicité le financement de l'OIJ, ce qui témoigne de l'activité plus réduite de ce département en matière de volontariat à l'international. Les volontariats à l'international, (lorsqu'ils sont mobilisés), sont donc tournés vers l'Europe avec en particulier les Foyers de jeunes travailleurs (FJT) qui s'engagent dans des initiatives du PEJA tout comme les Maisons et Familles Rurales.

✧ En Vendée (85)

Les volontariats mobilisés en Vendée s'effectuent largement dans le cadre européen bien qu'une Maison du Monde et des Citoyens existe depuis 10 ans dans le département. Les structures effectuent leur propre accompagnement en interne. Certaines structures sont en recherche de formation dans l'accompagnement de projets à l'international ou sur des formations de leurs bénévoles afin de pouvoir intervenir sur des modules d'Education au développement (dans les lycées, dans les forums de solidarité internationale). Ceci témoigne de la volonté de développer un accompagnement plus approfondi pour les volontaires à l'international sur les territoires.



✧ En Sarthe (72)

Dans la Sarthe, jusqu'en 2012, il existait une journée de formation organisée par la DDCS 72. Celle-ci s'organisait autour du portage d'un projet européen, puis sur le montage d'un échange entre jeunes européens et proposait également une formation sur la solidarité internationale et les projets de jeunes. Toutefois, ces formations ont été supprimées car elles ne recueillaient pas suffisamment de participants.

Aujourd'hui, une structure est habilitée pour l'accompagnement européen : la Maison de l'Europe du Mans. Chaque structure effectue son accompagnement en interne et aucune structure en particulier n'est reconnue pour l'accompagnement de volontaires à l'international dans le département.

✧ En Maine-et-Loire (49)

Au niveau européen, le relais Europe 49 piloté par la Fédération Régionale des Familles Rurales des Pays de la Loire, basée à Angers, permet d'accompagner les volontaires européens.

Pour les projets à dimension européenne et internationale, la DDCS 49 avec la bourse « Envie d'agir-projet jeune - », a eu la volonté de quadriller la majorité du territoire en vue des initiatives proposées. Ainsi, des points d'appui locaux se sont développés pour déposer et suivre les projets localement.

Par ailleurs, à Angers, une formation d'une journée pour les jeunes de (17-25 ans) est organisée par l'association catholique « Visa pour le voyage » affiliée au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre Solidaire). La journée est encadrée par des animateurs, pour la plupart anciens (VSI) et par des bénévoles au sein de la Coopération Missionnaire du Diocèse d'Angers ou du CCFD.

✧ En Loire-Atlantique (44)

C'est le département où il existe le plus de possibilités en matière d'accompagnement de projets européens ou à l'international. C'est également en Loire-Atlantique où le circuit d'engagement dans un volontariat à l'international allant de la recherche d'informations, au montage et à la réflexion sur le projet, jusqu'à son accompagnement (avant, pendant et après la mission de terrain) est le plus structuré. Ceci s'explique notamment par la mobilisation de personnels salariés et l'existence de plusieurs espaces d'échange entre les acteurs du secteur qui facilite l'interconnaissance et le développement des complémentarités.

Au niveau du volontariat à l'international de façon générale, pour le public jeune, le CRIJ informe sur les diverses possibilités dans ce domaine et est aussi structure d'accueil et d'envoi de SVE. Le CRIJ, en fonction du projet ou du profil du jeune, est habilité à orienter celui-ci vers l'organisme le plus à même de suivre son projet.



Ensuite, l'itinéraire international est plus spécifiquement sollicité par un public avec un plus bas niveau de qualification ou par un public en difficulté d'insertion professionnelle. L'association accompagne les jeunes de 18 à 30 ans, de tout niveau de qualification ou de langue afin de démocratiser l'accès à la mobilité internationale. Ce travail s'effectue en lien avec les professionnels de l'emploi ou de la formation (ANPE, mission locale, etc.) car le volontariat à l'international est ici entendu comme un outil d'insertion sociale et professionnelle. L'association accompagne les jeunes avant, pendant et après le volontariat par la mise en place d'entretiens individuels réguliers, mais aussi au travers d'un accompagnement linguistique, auxquels s'ajoutent des temps de préparation collectif et un suivi à l'étranger ainsi qu'au retour du volontariat. L'itinéraire international intègre totalement l'accompagnement au retour dans le parcours des volontaires. Celui-ci est envisagé avant même le départ, puisque le volontariat est ici pensé comme un élément du parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Puis, pour un public jeune, la Maison des Citoyens du Monde, (collectif d'associations de solidarité internationale, de droits humains et citoyenneté affiliée à RITIMO), conseille et accompagne dans la construction de projets de solidarité internationale. Elle organise plus spécifiquement des sessions de trois jours sur le montage d'un projet interculturel et solidaire, des soirées sur la thématique « partir pour un projet à l'international » ou encore des formations en partenariat avec d'autres associations. Une journée de formation sur la construction d'un "projet participatif ici et là-bas" a également été organisée.

De plus, les différentes associations via leurs réseaux (CEMEA, FRANCAS, Léo Lagrange, les maisons de quartier) accompagnent également "leurs jeunes" dans la réalisation de projets à l'international.

- ✱ Concernant l'accompagnement au retour, celui-ci est plutôt faible dans la région. Ceci s'explique par diverses raisons, entre autres la volatilité des volontaires, qui après leur retour sont parfois repartis sur d'autres projets et ne sont pas disponibles pour suivre un accompagnement au retour. Ensuite, le manque de moyens, qu'ils soient humains, temporels, ou financiers, ne facilite pas sa mise en œuvre.

✱ ✱ Il existe des formes variées d'accompagnement sur le territoire. Celui-ci est majoritairement effectué en interne par les structures elles-mêmes et plutôt concentré sur le montage des dossiers.

✱ ✱ L'accompagnement des volontaires au niveau européen est souvent plus structuré que l'accompagnement à l'international (qui semble plus compliqué à effectuer).

✱ ✱ L'accompagnement des porteurs de projet est globalement centralisé à Nantes (MCM et ALCID) avec quelques formations à Angers (ALCID, CCFD) ou ponctuellement des déplacements des formations ALCID dans les départements.



La plateforme interculturelle et solidaire (www.plateformeinterculturelle.fr)

Créée en 2008 et structurée autour d'une charte, la plateforme interculturelle et solidaire s'est donnée pour mission de contribuer à une meilleure structuration du maillage territoriale concernant toutes les informations et les expériences dans les domaines de l'interculturel et de la solidarité en Pays de la Loire. Ses membres fondateurs sont la DRJSCS, des collectivités territoriales, des associations ligérienne d'éducation population et de solidarité internationale. La plateforme a bénéficié d'un soutien du Haut-Commissariat à la Jeunesse pour expérimenter une démarche visant à faciliter l'accès à la mobilité internationale pour les jeunes qui en sont éloignés. La démarche menée sur plusieurs territoires a permis de construire un parcours jalonné de journées de sensibilisation, de formations, d'évènements, de temps de rencontres et de sensibilisation, d'outils pédagogiques, de chantiers solidaires et d'expériences de découverte ici et là-bas. L'expérimentation a également permis la création d'outils (modules de formation pour les accompagnateurs de projets, malles pédagogiques, etc.) qui sont désormais disponibles et peuvent être réutilisables pour la construction de nouveaux projets.

La plateforme travaille aujourd'hui à la mutualisation des outils produits dans le cadre de cette expérimentation et projette d'organiser une formation à destination des animateurs jeunesse de la région au dernier trimestre 2013.

3. Des financements existants mais parfois jugés trop complexes

Les acteurs sont partagés quant à la question des financements : 16 acteurs jugent l'accès aux financements peu satisfaisant (10) ou insatisfaisant alors que 13 acteurs jugent l'accès au financement satisfaisant.

Il semblerait qu'il existe suffisamment de sources de financement, mais l'accessibilité à ces financements n'est pas toujours aisée pour toutes les structures. En effet, la nature, la taille de la structure et en conséquence la possibilité d'avoir une personne spécialisée sur cette thématique, tout comme la présence de la structure dans les réseaux apparaît comme un élément facilitant pour pouvoir répondre au dossier de subvention et avoir une chance d'obtenir un financement.

À de nombreuses reprises est évoquée la lourdeur des dossiers et le temps passé à constituer les différents dossiers. D'ailleurs, les structures et plus particulièrement les associations soulignent que ce temps passé sur la rédaction des dossiers, sur l'accompagnement des jeunes avant le lancement du projet n'est pas véritablement « valorisé » (rémunéré). En effet, si les financeurs demandent une préparation au départ, pour autant celle-ci n'est pas financée en tant que telle. Le financement s'obtient une fois le projet accepté en commission. Or lorsqu'il passe en commission, toute la

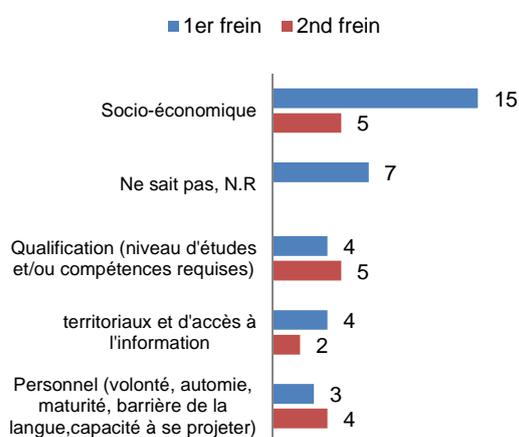


préparation en amont est effectuée. De plus, à ce jour, il semble qu'il n'existe pas de fonds finançant directement les formations de préparation au départ.

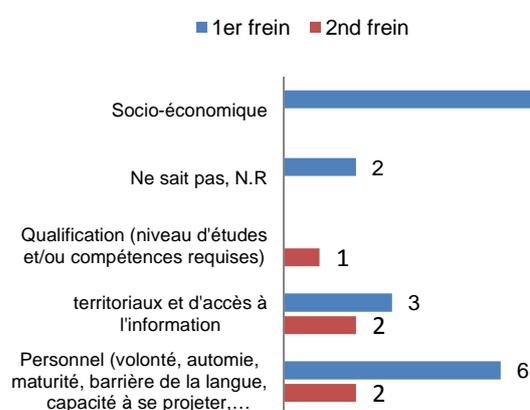
4. Des obstacles à l'accessibilité des expériences de volontariat à l'international à tous les publics

Dans le cadre de l'étude, plusieurs obstacles concernant l'accessibilité des expériences de volontariat à l'international ont été mentionnés par les acteurs interviewés que ce soit au sein des structures ou qu'ils soient / aient été volontaires.

Graphique 22 : freins au volontariat à l'international selon les personnels des structures
(Total : 33 structures)



Graphique 23 : freins au volontariat à l'international selon les volontaires de 2012
(Total : 18 volontaires)



* Obstacles socio-économiques.

Les obstacles socio-économiques sont ceux qui sont prioritairement identifiés par les structures et les volontaires. Ils sont évoqués dans plus de 50 % des interviews.

Malgré les subventions, les volontaires et les structures soulèvent des difficultés inhérentes à la planification d'un départ à l'international. Quelques volontaires ont mis en exergue l'importance d'avoir une épargne de côté pour prévoir le départ et le retour en France. Effectivement, la question du logement, pour n'en citer qu'une, est épineuse. Pour un départ de 3 mois à l'international où le volontaire ne peut être hébergé à titre gratuit par exemple, il est difficile de pouvoir payer deux loyers : un en France si la procédure de préavis n'a pas permis de quitter le logement et d'en payer un dans le pays d'accueil. Ainsi des inégalités existent en termes d'accès au volontariat à l'international entre ceux qui peuvent disposer d'hébergement à titre gratuit avant ou au retour de leur expérience.

* obstacles territoriaux en termes d'accès à l'information.



1 fois sur 5 les acteurs interviewés évoquent les obstacles territoriaux en termes d'accès à l'information. Un autre élément est encore plus manifeste en ce qui concerne l'engagement dans le volontariat à l'international des volontaires interviewés. La plupart des acteurs qui se sont engagés dans le volontariat étaient soit déjà présents dans le réseau associatif organisant ce projet de volontariat à l'international ou bien c'est grâce à leur réseau amical, le réseau des pairs (ayant déjà expérimenté le volontariat à l'international dans une association bien identifiée) qu'ils se sont tournés vers une structure en particulier.

Seul un volontaire est parti suite à la vision d'une affiche –au sein d'une mission locale-informant sur les possibilités de chantiers à l'international.

* Obstacles de qualification (niveau d'étude ou de compétences requises).

Les candidats au volontariat se heurtent souvent aux exigences de qualification de certaines missions (les VSI notamment).

Certaines structures constatent ou expliquent qu'elles ciblent des profils particuliers (lors de la définition des missions ou bien lors du recrutement) qui sont excluants pour certains publics moins diplômés. Par ailleurs, on remarque que dès lors que l'on quitte les volontariats d'initiation et d'échanges, il existe une surreprésentation des jeunes diplômés, ou du moins des jeunes titulaires d'au moins un bac+3.

D'ailleurs des doutes quant à l'accessibilité aux dossiers de financement pour les jeunes ou pour les animateurs ont été relevés par les professionnels des structures. Faisant écho à la partie précédente sur les financements, le questionnaire portait sur la complexité des dossiers pour certains publics.

* Obstacles personnels

Des obstacles plus personnels ont en outre été évoqués par les différents acteurs. Ces derniers soulignent en particulier l'autonomie des individus, leur capacité d'adaptation à un nouvel environnement, leur capacité à se projeter, la barrière de la langue, la disponibilité familiale. Cependant au-delà de ces freins internes, on peut également les envisager comme prenant source dans un faisceau d'inégalités plus complexes. Ainsi, au sens de Pierre Bourdieu, les éléments qui façonnent une personne résultent de l'enchevêtrement de capitaux sociaux, culturels, et économiques. On comprend dès lors qu'une ouverture sur le monde, une aisance dans les langues et ensuite un désir d'engagement volontaire et solidaire à l'international peuvent largement être facilités par l'inscription dans un milieu socio-économique aisé.

5. Une structuration d'acteurs en cours



Il existe une volonté de structuration des acteurs interviewés, sur le territoire. Au travers des différents entretiens, les termes « mutualisation », « mise en commun », « nécessité de créer des ponts », « démarches collectives », « accompagnement collectif », « intérêt à partager », « croiser les bonnes pratiques », « temps de regroupement commun autour d'un même objet », « créer du lien entre les acteurs », « coordonner les différents espaces », « base(s) commune(s) de valorisation » ont été cités.

* Une structuration par famille d'acteurs.

Effectivement la structuration à l'œuvre sur le territoire fonctionne surtout par famille d'acteurs. Les chantiers et échanges de jeunes organisés par les associations se sont structurés au sein du réseau Cotravaux. Les associations de solidarité internationales pour une majorité sont affiliées à la CASI départementale et il existe également des regroupements inter-CASI pour échanger au niveau régional.

* Une structuration par dispositif.

La structuration au niveau régional s'effectue également par dispositif, en particulier avec le Comité PEJA, le Groupe Régional d'Action pour le Service Civique (GRASC), les plateformes Pays.

Ces espaces regroupent les acteurs, principalement les têtes de réseaux. Ils ont pour but de coordonner, de réfléchir autour d'un dispositif commun pour harmoniser leur choix. Néanmoins, les acteurs ne parviennent pas toujours à s'entendre. L'entente fonctionne lorsque des critères communs sont ancrés et partagés.

De ces diverses réunions, la thématique de la valorisation des volontariats et de la capitalisation des résultats et les bonnes pratiques fut récurrente. Pour le moment il existe une multiplicité des grilles de valorisation des volontariats. Si le souhait est d'aboutir à une grille commune, les différents acteurs devront décentrer leur regard afin de prendre en compte les problématiques des autres acteurs et réfléchir ensemble à un outil commun qui fasse consensus.

* Une structuration en réseaux plus locaux (avant tout à l'échelle départementale).

* En Vendée

Depuis dix ans la Maison du Monde et des Citoyens, dépendant du service des Relations internationales de la ville de La Roche-sur-Yon, conduit et coordonne des manifestations locales d'information avec les acteurs locaux du territoire (Semaine de la solidarité internationale, Semaine de l'Europe, Quinzaine de l'Europe, etc.). Elle est labellisée au niveau départemental Centre d'Information Europe Direct (relais de la Commission européenne) et RITIMO (Centre de ressources sur la Solidarité internationale). Le travail s'effectue avec différentes familles de partenaires que sont les partenaires économiques, les établissements scolaires, la chambre économique, les associations.



✧ Dans le Maine-et-Loire

Depuis quatre ans, une dynamique européenne, se met en place dans le Maine-et-Loire. La DDCCS 49 joue un rôle levier pour le développement de la dynamique européenne en partenariat avec le relais Europe 49. Ce relais Europe 49 est piloté par la Fédération Régionale des Familles Rurales de Pays de la Loire, basée à Angers.

✧ En Mayenne

La CASI départementale est le seul réseau d'acteur identifié dans le cadre de l'étude.

✧ En Sarthe

Historiquement, il n'y avait pas de groupe d'acteurs sur ces thématiques en Sarthe. Ils apparaissent en 2010. À partir de ce moment-là, un travail en réseau s'initie entre la Maison de l'Europe, la DDCCS 72 et des acteurs associatifs de jeunesse (CEMEA 72, Concordia plus récemment). Le **réseau RIME 72** (Réseau international mobilité échanges) se crée afin de réunir les acteurs, de créer du lien, des interconnaissances et des partenariats sur les questions de volontariats européens et internationaux.

Une nouvelle initiative de structuration en Sarthe : l'Observatoire des politiques éducatives en faveur de la jeunesse

En 2011, en Sarthe, l'Observatoire des politiques éducatives en faveur de la jeunesse a été mis en place pour répondre à la nécessité de structurer une approche départementale globale des politiques éducatives en faveur des jeunes. Cette initiative a pour but d'associer tous les partenaires travaillant dans le domaine de la jeunesse afin de construire une culture commune pour répondre aux enjeux partagés dans ce domaine. À cet effet, en 2013, la Commission « Citoyenneté, initiatives, engagement » de l'Observatoire a entrepris une étude sur les dispositifs d'engagement, d'initiative et de citoyenneté des jeunes en Sarthe. Dans ce cadre, les dispositifs départementaux de volontariat à l'international pour les jeunes seront répertoriés.

✧ En Pays de la Loire

L'interconnaissance est facilitée par la forte présence des réunions sur les diverses thématiques des engagements volontaires et solidaires à l'international à Nantes. Par ailleurs, l'initiative de **la plateforme interculturelle** a permis de créer du lien et d'échanger sur les bonnes pratiques ainsi que sur l'accompagnement dans le département. Le rôle



fédérateur de la MCM, tout comme celui des associations d'éducation populaire et de jeunesse structure le département.

Le programme « Jeunesses Volontaires pour la Palestine », exemple d'un programme structurant à plusieurs niveaux.

Il existe une importante dynamique de coopération ligérienne avec la Palestine.

Le programme "Jeunesses Volontaires pour la Palestine" s'articule autour d'échanges citoyens et volontaires, dans le cadre de missions de VSI, de SVE et de Service Civique à l'International pour des jeunes Ligériens et Palestiniens. Ce programme engagé en 2013, est le fruit d'un partenariat entre les CEMEA Pays de la Loire, la Ligue de l'Enseignement-FAL 44 et France Volontaires. Différentes "bonnes pratiques" sont à relever dans ce programme, notamment :

- * La construction d'une offre de volontariat basée sur la mobilisation de plusieurs statuts (VSI, SVE, SCI, Viech) au sein du programme permettant l'investissement d'un public diversifié.*
- * Le partenariat entre plusieurs collectivités ligériennes.*
- * L'intérêt suscité par plusieurs échelons territoriaux dans le cadre de cette coopération (Nantes, Rezé, Bouguenais, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire, Allonnes, Saint Herblain, Angers, le groupement de la Chapelle-sur-Erdre/Treillère/Grandchamps les Fontaines / Sucé-sur-Erdre et le conseil général de Loire-Atlantique) ou par une coopération plus large avec les pays du bassin méditerranéen (Conseil régional des Pays de la Loire).*
- * La participation de jeunes de différentes communes, avec des profils différenciés.*
- * La réciprocité dans l'échange (envoi de jeunes en Palestine et accueil de Palestinien-ne-s en Pays de la Loire).*
- * Le renforcement des liens de coopération entre les acteurs ligériens et palestiniens.*
- * La valorisation des plus-values des engagements volontaires, autant pour les jeunes volontaires que pour les territoires de coopération.*

 De multiples structurations existent sur le territoire. Ces réseaux se fondent en utilisant soit l'entrée du dispositif, l'échelle géographique (regroupements départementaux ou locaux) ou bien ils se regroupent par famille d'acteurs.



B. Questionnements et hypothèses pour le développement du volontariat à l'international dans la région

Les recommandations mentionnées ci-dessous résultent de la synthèse des éléments et des préconisations obtenus dans le cadre des entretiens. Celles-ci sont formulées sous forme de questionnements pour ouvrir la réflexion et proposent quelques pistes de travail. Les éléments présentés ci-après sont fondés d'une part sur une logique de renforcement de l'existant, et d'autre part dans un souci de développer les complémentarités entre les acteurs.

1. L'information, orientation sur les volontariats : première clé d'entrée pour les volontaires

a. Principaux constats

Si l'étude souligne l'importance, la densité et la diversité de l'information existante sur les questions de volontariat à l'international, elle met également en exergue son éparpillement et un certain manque d'accessibilité.

b. Enjeux et questionnements

Comment renforcer l'accessibilité et la lisibilité de l'information ? Ceci suppose d'une part d'intervenir sur son accès (où et comment la trouver?) et d'autre part sur sa pertinence, sa clarté (est-elle compréhensible, est-elle adaptée à la demande?)

* Faciliter l'accès à l'information

Il doit pouvoir exister des points d'entrée clairement identifiés sur le territoire régional permettant aux structures et pour les candidats au volontariat de disposer d'un niveau d'information homogène et de qualité.

- * Serait-il envisageable de développer un lieu virtuel centralisant l'information sur le volontariat à l'international sur le modèle du site « En route pour le monde » en Bretagne (www.enroutepourlemonde.org) ? Doit-on privilégier un portail unique ? quel serait-il (ALCID ? Le CRIJ ? d'autres ?) ? Quel(s) acteur(s) seraient légitimes pour porter un tel projet ?



- * Quel « parcours d'information » proposer aux publics et aux structures désireuses d'avoir des informations sur les volontariats ? Quels en seraient les têtes de réseau au niveau régional et dans les départements ? Comment vulgariser l'information auprès des professionnels de l'information ?

* **Accompagner l'information**

Comment faciliter la compréhension de l'information par les publics en désir d'engagement et les structures sur l'ensemble du territoire régional ?

- * Peut-on systématiser l'organisation d'évènements de promotion des volontariats dans les départements chaque année ? Quel(s) acteur(s) devraient piloter la démarche ?
- * Comment renforcer le lien avec les établissements de formation et les acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle ? Le SPO peut-il être un espace pertinent ?
- * Comment renforcer l'information des acteurs (associatifs notamment) de la jeunesse et de la solidarité internationale ?

2. L'accompagnement des volontaires pour répondre à la forte demande d'engagement

* **Principaux constats**

Tous les acteurs des engagements volontaires et solidaires à l'international ne définissent pas le terme « accompagnement » de façon identique. Il traite à la fois de la préparation au départ, du suivi de mission mais aussi de la préparation au retour. Cet accompagnement reste largement une pratique exercée par les structures d'accueil et d'envoi, « en interne », et repose en grande majorité sur un partage d'expériences. Les volontaires interrogés dans le cadre de cette étude soulignent toutefois qu'il a pu leur manquer des éléments. Certains acteurs proposent néanmoins un accompagnement des porteurs de projets. Des dynamiques de réseaux se structurent par ailleurs sur le territoire régional autour de l'enjeu de l'accompagnement (la plateforme interculturelle et solidaire, le RIME 72 notamment).

* **Enjeux et questionnements**

Il s'agirait dans un premier temps de construire des éléments partagés sur les questions d'accompagnement.



- * Comment peut-on faire vivre la production de connaissances sur ces questions ? Est-ce le rôle de la Plateforme Interculturelle et/ou celui d'une commission au sein d'ALCID par exemple ? Quels seraient les moyens à mobiliser ?
- * Est-il pertinent de réaliser un état des lieux de pratiques d'accompagnement en cours sur le territoire régional ?
- * Est-il pertinent et envisageable de construire des référentiels communs facilitant l'accompagnement des volontaires ?
- * Dans quelle mesure ces référentiels pourraient-ils être vulgarisés auprès des structures d'accueil et d'envoi de volontaires ?
- * Comment encourager les démarches d'accompagnement ? Doivent-elles être intégrées aux dispositifs de financement existant ?

La préparation au retour est un enjeu important si l'on souhaite que ces expériences puissent s'intégrer dans un réel parcours d'engagement mais aussi dans un processus d'insertion sociale et professionnelle des volontaires.

- * Comment faciliter le « bilan » des savoirs développés dans le cadre des expériences de volontariat international ? Pourrait-il être intéressant de recenser et de mutualiser les initiatives en cours ?
- * Comment développer les interactions entre les expériences de volontariat à l'international et les autres espaces d'engagement citoyen ? De même, comment développer les interactions avec les acteurs de l'insertion et les milieux professionnels ?
- * Comment mettre en réseau les volontaires au retour de mission ?
- * Quels sont les liens envisageables avec le travail en cours du Conseil régional sur la valorisation de l'engagement des jeunes ?

3. Elargir l'accessibilité du volontariat à l'international aux publics les plus éloignés

* Principaux constats

La mobilité internationale n'est pas accessible à tous les publics. Un certain nombre d'obstacles ont été identifiés dans cette étude :

- * des obstacles économiques : le manque de ressources financières
- * des obstacles sociaux et personnels : les représentations, le poids des familles, la langue, etc.
- * des obstacles territoriaux : accès inégal à l'information



- * des obstacles de qualification : certaines missions exigent des profils très qualifiés.

* Enjeux et questionnements

Dans le cadre d'une ambition affichée de renforcer l'accès aux différentes formes de volontariats aux publics qui en sont les plus éloignés, la question de la nature des financements doit-être questionnées, mais également les modalités d'accompagnement et leurs acteurs.

- * Y a-t-il une volonté commune de construire une ambition sur l'accessibilité des engagements volontaires à l'international ?
- * Serait-il possible de financer plus amplement (et notamment en prenant en compte toute la démarche d'accompagnement) les initiatives favorisant l'inclusion de publics plus éloignés de la mobilité ?

Le rôle des « encadrants » reste fondamental afin d'orienter et d'accompagner ces publics visés. Aussi il s'avère pertinent d'avoir un travail spécifique à destination des encadrants de champs identifiés (insertion professionnelle, monde rural, périmètre des politiques de la ville...)

- * Comment structurer l'accompagnement de ces professionnels afin qu'ils disposent d'un outillage pertinent ?
- * Comment tisser des liens et structurer la prise de contacts avec ces partenaires potentiels ?
- * De façon plus précise, vers qui doit s'adresser cette sensibilisation ?

La question de l'accessibilité amène également à s'interroger sur les formes de réciprocité existantes, c'est-à-dire l'accueil de volontaires étrangers sur le territoire.

- * Une exigence d'accueil de volontaires étrangers doit-elle être posée collectivement ?
- * Des initiatives méritent-elles d'être partagées entre les acteurs régionaux ?
- * Comment faciliter l'accueil des volontaires étrangers sur le territoire ?

4. La structuration des acteurs

* Principaux constats



De multiples structurations des acteurs existent sur le territoire. Ces réseaux se fondent en utilisant différentes clés d'entrée : les dispositifs (GRASC, comité PEJA), les regroupements par familles d'acteurs (groupe international du CRAJEP ou ALCID par exemple) ou encore les regroupements avec une entrée territoriale (réseaux départementaux). De fait la clé territoriale encourage la transversalité, mais elle interroge la pertinence de l'échelle choisie. L'échelon départemental peut-être un élément structurant d'un maillage régional.

Exemples de différentes initiatives de structuration dans d'autres régions françaises.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) : un comité régional pour la mobilité internationale de la jeunesse.

Cette plateforme constitue la troisième étape d'une démarche de structuration initiée par la DRJSCS de PACA.

Au départ, cette plateforme s'est initialement formée autour du comité PEJA. Le volontariat européen était la clé d'entrée réunissant les acteurs. Ensuite, ce réseau s'est élargi ; la notion d'engagement est devenue la thématique centrale du réseau. Ceci a permis d'y inclure les volontariats à l'international mais aussi les initiatives de volontariat au local. Aujourd'hui, suivant les préconisations du CIJ, les acteurs de l'éducation formelle (Universités, Rectorats, etc.) sont entrés dans ce réseau afin de constituer le comité régional pour la mobilité internationale des jeunes. Ce réseau s'adresse désormais aux professionnels du secteur du volontariat (du local à l'international) tout comme aux acteurs de la mobilité, qu'elle s'effectue dans le champ de l'éducation formelle ou non formelle. Ce réseau a pour vocation de développer des innovations et des expérimentations dans le secteur de la mobilité internationale des jeunes. De par la diversité des acteurs qui le compose, ce comité se réunit suivant un système à géométrie variable : des groupes de travail se constituent en fonction des thématiques abordées.

Dorénavant, le point de convergence des acteurs de cette nouvelle plateforme réside dans la mobilité. On peut donc percevoir l'une des limites de ce comité : il existe un risque d'exclusion du volontariat local dans la mise en œuvre de cette nouvelle plateforme.



En Rhône-Alpes : les réseaux multi-acteurs sur la thématique Jeunesse et Solidarité internationale.

En Rhône-Alpes, l'échelon régional ne parvenait pas à réunir tous les acteurs de la Solidarité Internationale. Toutefois, la région disposait d'un bon maillage territorial ce qui a permis l'émergence de différents Réseaux Départementaux Jeunesse et Solidarité Internationale. Ces réseaux se sont mis place progressivement au cours des années 2000 sous le pilotage du GIP RESACOOOP (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale). Au sein de chaque département, ces réseaux permettent d'établir du lien entre les acteurs, favorisent les concertations et apportent des informations ainsi qu'un appui aux acteurs de leur champ d'action. La démarche a commencé en Savoie en 2002 avec la structuration du Rézo. L'objectif initial a consisté à regrouper les structures professionnelles et associatives du département spécialisées dans les secteurs de la jeunesse et de la solidarité internationale. Celles-ci mutualisent ainsi leurs compétences depuis 2002 pour accompagner les jeunes à l'international. Des initiatives de structuration similaires se sont par la suite mises en œuvre dans chaque département, en s'adaptant ou se spécialisant sur des thématiques, en fonction des spécificités départementales.

*** Enjeux et questionnements**

Pérenniser, renforcer la capacité des structurations des acteurs reste un enjeu majeur. Aussi il paraît nécessaire de s'appuyer sur les dynamiques existantes et d'œuvrer pour en renforcer l'efficacité et faire émerger un cadre de légitimité. Par ailleurs la structuration d'un réseau n'est pas une finalité mais le moyen d'une finalité commune. Il s'agit donc de travailler à la définition d'un modèle pertinent de structuration des acteurs et d'affirmer une ambition partagée.

- * Quel cadre commun, légitime, permettrait d'envisager une structuration des acteurs ?
- * Doit-on privilégier un cadre unique permettant la concertation des acteurs ? par la création d'une commission volontariat dans ALCID ? par l'élargissement de la Plateforme interculturelle et solidaire ? comment pouvons-nous travailler à partir des préconisations du CIJ qui recommande la création de plateformes régionales multi-acteurs sous l'égide des DRJSCS ?
- * Comment structurer le lien entre niveau régional et départemental ?
- * Quel soutien peut-être apporté aux structurations départementales ? Peut-t-on dans ce cadre envisager de s'appuyer sur le modèle de la Région Rhône-Alpes - plateforme régionale connectée aux départements ?



CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'obtenir une meilleure connaissance des pratiques de volontariat à l'international en Pays de la Loire. Bien plus qu'un simple état des lieux, la parole a été donnée aux acteurs ligériens afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins et leurs attentes. Ils nous ont également éclairés en nous faisant parvenir leurs recommandations. Les résultats de cette étude proviennent donc des 74 structures ayant répondu à un questionnaire court, des 33 structures ayant participé à des entretiens approfondis, des 18 volontaires ayant été interviewés (pour relater l'expérience de volontariat à l'international à laquelle ils ont participé en 2012). Par ailleurs, d'autres sources d'informations fournies par des organismes nationaux et régionaux ou par les membres du comité de pilotage de l'étude sont venues étayer et approfondir cette étude.

Quelques éléments forts se distinguent de cette étude en Pays de la Loire : au cours de l'année 2012, la moitié des volontaires a effectué une mission dans l'Union européenne, dynamique européenne qui s'explique en partie par l'importance des initiatives PEJA développées dans la région et par le nombre de chantiers de jeunes. Les deux thématiques prégnantes des volontariats à l'international concernent le secteur « animation, actions jeunesse et éducation » suivi du domaine des « actions culturelles et communication » : ceci s'explique également par une forte proportion de volontariats de jeunes. Ensuite, si l'on s'intéresse au profil des volontaires, on constate qu'il s'agit majoritairement des femmes et de jeunes entre 18 et 30 ans.

Dans la région, c'est d'ailleurs cette tranche d'âge qui bénéficie du plus large appui financier par les collectivités territoriales et l'Etat. Enfin, les initiatives de volontariat à l'international sont majoritairement portées par le secteur associatif et reposent avant tout sur l'envoi de volontaires. Toutefois il convient de préciser que les engagements volontaires et solidaires, qu'ils aient lieu ici ou là-bas, ont un impact sur le territoire, comme en témoigne le récent retour des volontaires ligériens de Palestine. Ces engagements favorisent l'ouverture sur le monde, les capacités d'adaptation des jeunes et se prolongent souvent par d'autres engagements "ici".

Ainsi, au travers de cette étude, plusieurs pistes de travail se dégagent pour répondre aux principales attentes des acteurs régionaux. Celles-ci s'articulent autour de plusieurs points relevant des différentes étapes du parcours d'engagement. Tout d'abord l'amélioration de la lisibilité sur l'information et les possibilités de volontariat à l'international, tout comme l'élargissement de l'accessibilité du volontariat à tous les publics semblent nécessaires. Ensuite, la mutualisation et la capitalisation des expériences de volontariat ainsi que leur valorisation apparaissent comme des priorités. Enfin, la question de la structuration des acteurs du secteur a été également largement soulevée.

Au regard des éléments existants sur le territoire (la base de données des acteurs ligériens de coopération internationale et du développement, les différentes initiatives de certificat/brevet/diplôme de valorisation), des éléments de contexte plus généraux (volonté nationale de développer le volontariat à l'international, la nouvelle génération de programmes européens engageant le rapprochement de l'éducation formelle et non formelle) et des pistes de réflexion proposées, il



convient désormais aux acteurs de se saisir de ces premiers résultats afin d'établir ensemble le cadre dans lequel ils souhaitent entreprendre des actions partenariales.



ANNEXES

ANNEXES	74
Annexe 1 : Liste des membres du COPIL	75
Annexe 2 : Termes de référence de l'étude	76
Annexe 3 : Liste des structures recensées dans l'accueil et l'envoi de volontaires à l'international en 2012.....	80
Annexe 4 : SOURCES ET RÉFÉRENCES.....	83
<i>Bibliographie indicative</i>	83
<i>Sitographie indicative</i>	84



Annexe 1 : Liste des membres du COPIL

* Les associations :

- * France Volontaires,
- * CRAJEP Pays de la Loire,
- * Familles Rurales,
- * Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA),
- * le Centre Régional d'Information Jeunesse,
- * Maison des Citoyens du Monde,
- * Léo Lagrange Ouest,
- * Cotravaux Pays de la Loire,
- * AGIR Abcd Loire Océan et Anjou Maine,
- * Itinéraire international,
- * la Maison de l'Europe de Nantes,
- * le GREF Pays de la Loire,
- * Développement Sans Frontières,
- * Collectif Pour une Terre plus humaine.

* Les collectivités territoriales :

- * Conseil Régional des Pays de la Loire,
- * Conseil Général de Loire-Atlantique,
- * Ville de la Roche-sur-Yon,
- * Ville de Saint-Herblain.

* Les services de l'Etat :

- * Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

* Une entreprise d'économie sociale et solidaire:

- * RSCop



Annexe 2 : Termes de référence de l'étude

I. Objectifs de l'étude

- * Etablir un panorama des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international :
 - a. profils des volontaires,
 - b. panorama des structures d'accueil/d'envoi
 - c. un état des lieux des dispositifs d'accompagnement existant sur le territoire régional (information/orientation, formation, financement, etc.)
- * Repérer les forces et les faiblesses des pratiques actuelles ainsi que les améliorations identifiées par les acteurs
- * Proposer des complémentarités, des synergies et des partenariats possibles entre les acteurs au service de l'amélioration collective des pratiques.

II.2. Livrables de l'étude

- un rapport diagnostic d'étude et une synthèse de 4 pages sont produits
- 3 bases de données sont élaborées
- Les résultats de l'étude sont largement restitués aux acteurs régionaux

II.3. Périmètre de l'étude et publics cibles

Les différentes formes de volontariats à l'international seront étudiées :

- Volontariat de solidarité internationale (VSI)
- Service Civique International
- Volontariats d'initiation et d'échanges (chantiers internationaux/échanges de jeunes)
- Les volontariats soutenus dans le cadre du Programme Européen Jeunesses en Action (PEJA)
- Volontariats d'échanges et de compétences (engagements des retraités à l'international, missions de bénévoles de longue durée, congés de solidarité)



-Les stages présentant un objectif d'engagement et de solidarité internationale (compte tenu du caractère obligatoire des stages, ces données seront isolées)

-Les engagements volontaires « hors statuts »

Un focus plus spécifique (et non pas exclusif) sera réalisé sur les volontariats de jeunesse et sur les engagements hors-Europe.

Le format de l'étude ne permettra que de couvrir une année (2012). Il s'agit donc de disposer d'un « T zéro ». En revanche, les outils d'enquête seront conçus de manière à ce que l'étude soit actualisable.

L'étude devra répondre aux questions suivantes :

-Quel est le niveau d'accessibilité socio-économique et territoriale des expériences de volontariats ? Quels sont les freins à cette accessibilité (accès à l'information, aux financements, logistique, linguistique)?

-Comment est structurée l'offre régionale une offre d'accompagnement des parcours d'engagement à l'international ? Permet-elle de répondre aux besoins ? Des renforcements doivent-ils être envisagés ?

-Quelles motivations déterminent l'engagement à l'international ? Quel équilibre entre démarches intéressées/désintéressées ? Quels sont les éléments déclencheurs ?

-Comment valoriser les plus-values des volontariats internationaux dans les parcours d'insertion ? Quel est leur coût efficacité ?

II.6. Modalité de réalisation de l'étude

L'étude sera menée par une stagiaire (Anaëlle Fer) mobilisée pour une durée de 5 mois auprès du CRAJEP de Pays de la Loire. Elle sera accompagnée tout au long de son travail par le coordinateur du CRAJEP (Tristan Bouteiller) et par France Volontaires (Thomas Cossé).

Le pilotage de l'étude s'inscrira dans un cadre multi-acteur impliquant l'ensemble des institutions/organisations régionales intéressées par ces enjeux (services de l'Etat, collectivités, acteurs associatifs, universités et acteurs de la formation, etc.). Un comité de pilotage est mis en place afin de :

-valider les termes de référence, la méthodologie et le calendrier ;

-Facilite la mise à disposition des informations et la mobilisation des acteurs

-faire le point sur le déroulement de l'étude à mi-parcours ;

-organiser la restitution de l'étude

II.7. Méthodologie

L'étude sera fondée sur :

✳ Une analyse quantitative/qualitative des volontariats avec plusieurs entrées : (i) formes de volontariats, (ii) volontaires; (iii) structures/dispositifs d'accompagnement, etc.



- * Une analyse transversale sur la structuration du secteur (information/orientation, formation, financement, valorisation, etc.)

Elle sera réalisée à partir de deux séries d'enquêtes :

- * Une enquête préliminaire visant à collecter un maximum de données quantitatives (diffusion d'un questionnaire par e-mail)
- * Une enquête qualitative sur la base d'entretiens semi-directifs sur la base d'un échantillon de trente structures particulièrement pertinentes et représentatives des enjeux régionaux, ainsi que de trente volontaires et anciens volontaires.

La construction des outils d'enquête et d'analyse se fera au du mois de février 2013, et bénéficiera de l'appui méthodologique de **l'Observatoire des volontariats de France Volontaires**.

Un échantillonnage représentatif des structures à enquêtées sera constitué en s'appuyant notamment sur les réseaux du comité de pilotage. Cet échantillon comprendra :

- associations de solidarité internationale ;
- associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, région) ;
- services déconcentrés de l'Etat ;
- établissements de formation supérieure et professionnelle
- organismes de formation (dont lycées)
- volontaires et anciens volontaires.
- entreprises;

II.8 . Calendrier de l' étude

- * **Février 2013** : lancement du stage et constitution d'un échantillonnage de structures représentatives à contacter (comité de pilotage le 14 février)
- * **Février-avril 2013** : administration des questionnaires et entretiens volontaires/structures
- * **Fin avril/début mai 2013** : réunion d'un comité de pilotage intermédiaire de validation des hypothèses de travail



✧ **Mai à juin 2013** : Traitement et analyse, rédaction du rapport

✧ **30 juin 2013** : clôture des travaux

✧ **Juillet-octobre 2013** : Restitution (modalités à définir)



Annexe 3 : Liste des structures recensées dans l'accueil et l'envoi de volontaires à l'international en 2012

* Associations de solidarité internationale

- * Coopération Atlantique / Guinée 44
- * Développement Sans Frontières (DSF)
- * Association AYITI EDUCATION-AE
- * Trans-Mad'Développement – TMD
- * Tourisme et développement solidaire
- * Essentiel
- * Univers-sel
- * AFDI 49 Agriculteurs Français et Développement International
- * AFDI Vendée : Agriculteurs français et développement international
- * Partage avec l'Afrique (PAA)
- * Tribu du Monde
- * Association Française France Palestine 44
- * Solidarité St Jo

* Associations de jeunesse

- * Association Animaje
- * études et chantiers Bretagne-Pays de la Loire (ECBPDL)
- * Les Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) Pays de la Loire
- * FAL44-Ligue de l'Enseignement
- * Arpej Rezé
- * Familles Rurales fédération régionale des Pays de la Loire
- * Concordia
- * Itinéraire International
- * Unis-cités
- * Francas Pays de la Loire



- * La Loco
- * Maison de Quartier de Doulon
- * Fédération départementale des foyers ruraux (FDFR)
- * Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne
- * Association animation loisirs Ecoflant
- * Kouakilariv'
- * Léo Lagrange Ouest
- * Espérance et Liberté pour une Afrique Nouvelle

* Associations de retraités

- * GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières)
- * AGIR (Association Générale des Intervenants Retraités) Abcd Loire Océan
- * AGIR Anjou-Maine

* Etablissements scolaires et de formation

- * Lycée d'Enseignement Agricole Privée Gabriel Deshayes
- * Etablissement Notre-Dame du Bon Accueil
- * Maison Saint Martin
- * Lycée Agricole Public de Château-Gontier
- * Lycée Agricole de Pouillé

* Structures d'information / orientation

- * Centre Régional Information Jeunesse Pays de la Loire – CRIJ
- * Maison de l'Europe à Nantes -Centre d'Information Europe Direct
- * Maison de l'Europe Le Mans- Sarthe
- * Maison de l'Europe en Mayenne- Centre d'Information Europe Direct



* Collectivités territoriales.

- * Ville de La Roche-sur-Yon, service des Relations Internationales et Espace Jeunes
- * Ville de Saint Hilaire de Riez (service jeunesse)
- * Ville de Saumur
- * Service Jeunesse intercommunal de st Georges sur Loire
- * Communauté de communes du Bassin Ludois
- * Service jeunesse Ville de Bouchemaine



Annexe 4 : SOURCES ET RÉFÉRENCES

Bibliographie indicative

- * DE SINGLY F., *Le questionnaire*. 3 éd, 2012, 128 p.
- * HALBA B., *Bénévolat et volontariat : en France et dans le monde*, 2003, 144p.
- * YALA A., *Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë*, 2005, 252p.
- * LAIGNIEL A, *Rapport sur l'action extérieure des collectivités territoriales françaises, nouvelles ambitions*, 23 janvier 2013, 87p.
- * Rapport du Comité Interministériel de la jeunesse, 21 février 2013, 80p.
- * PEREZ E, *Etude sur les dynamiques des Volontariat Internationaux d'Echange et de Solidarité en Midi Pyrénées*. Etude commanditée par France Volontaires, en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées, 2012, Paris, 134 p.
- * DRJSCS Pays de la Loire, *Plan régional de développement mobilité des jeunes- Programme jeunesse en action et relations internationales 2011-2013*, juin 2012, 37p.
- * Région Pays de la Loire, *Schéma régional des Jeunesses 2011/2016*, 2011, 82p.
- * Région Pays de la Loire, *L'action internationale de la Région Pays de la Loire –Bilan et perspectives*, 61p.



Sitographie indicative

Textes juridiques

- * <http://www.legifrance.gouv.fr>

Commission européenne:

- * ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/european-voluntary-service_fr.htm

Ministère des sports de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative :

- * <http://www.service-civique.gouv.fr>
- * <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere-1001/actions/initiative-et-participation-desle-programme-envie-d-agir.html>

Services déconcentrés de l'Etat :

- * <http://www.ddjs-maine-et-loire.jeunesse-sports.gouv.fr>

Associations et ONG

- * <http://www.france-volontaires.org/>
- * <http://www.clong-volontariat.org>
- * <http://www.planete-urgence.org>
- * <http://www.crajep-pdl.org/>
- * <http://www.mcm44.org/>
- * <http://www.itineraire-international.org/>

Collectivités territoriales :

- * <http://www.paysdelaloire.fr>
- * <http://www.nantes.fr>
- * <http://www.lachapellesurordre.fr/>
- * <http://www.orvault.fr>
- * <http://www.ville-larochesuryon.fr>
- * <http://www.ville-saumur.fr>

Outils collaboratifs

- * <http://www.alcid.org>
- * <http://www.plateformeinterculturelle.fr/>
- * <http://www.enroutepourlemonde.org>

